

**PRIX D'ABONNEMENT**

France pour la Suisse  
Un an . . . . . fr. 11.40  
Six mois . . . . . 5.70  
Trois mois . . . . . 2.85  
Pour l'Étranger  
1 an, Fr. 28.—; 6 mois, Fr. 14.—  
3 mois, Fr. 7.—

**PRIX DES ANNONCES**

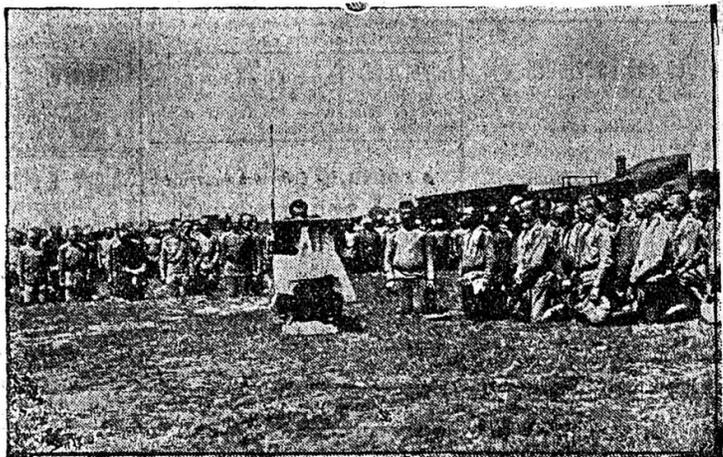
Canton de Neuchâtel et  
Jura bernois . . . 10 cent. la ligne  
Suisse . . . . . 15 « « «  
Régions . . . . . 60 « « «  
« placement spécial 75 « « «

# L'IMPARIAL

## JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Dimanche.

LES ABONNEMENTS ET ANNONCES SONT REÇUS A L'IMPRIMERIE COURVOISIER, RUE DU MARCHÉ 1, LA CHAUX-DE-FONDS ET RUE JEANRICHARD 18, AU LOCLE



Sur le front russe: le service religieux avant l'attaque.



### PROJETS IMPRÉVUS

#### On ose songer aux élégances masculines

En attendant le jour de la reconstruction nationale, et pendant que la bataille de Verdun tient la France angoissée, quelques citoyens annoncent qu'ils entreprennent... la rénovation de la mode pour les élégants. Ils ont constitué une commission du costume masculin, qui ne travaille pas dans l'ombre et le silence, mais qui publie avec éclat son manifeste.

A ce propos, le brillant polémiste Urbain Gohier s'exprime comme suit dans le « Journal » : « Les hommes politiques nous promettent de révéler après la guerre le gigantesque effort des commissions parlementaires; sauf le nettoyage des écuries d'Augias, les commissions parlementaires auront accompli tous les travaux d'Hercule; mais il ne faut pas le dire encore. Méfions-nous. Taisons-nous. Tandis que la commission du costume masculin nous livre tout chaud le fruit de ses veilles.

« Après de mûres réflexions et des essais concluants », il a été décidé que le Français en civil porterait « le cachet de robuste virilité des temps qui vont venir », c'est-à-dire la redingote ou la jaquette « à godets », la taille « en corolle », les épaules tombantes, le cou — qui est-ce qui nous le montera? — long, les ailes du chapeau « franchement relevées, arquées sur les côtés, s'infléchissant par devant et par derrière ».

L'orthographe du programme semblerait indiquer un retour offensif du personnel allemand dans la mode française. En tout cas, l'idée d'habiller les hommes, en 1916, comme les petites femmes des journaux grivois, décèle une singulière mentalité.

Nos concœurs, les chroniqueuses de la toilette, en font des commentaires émus ou railleurs, selon leur tempérament. Les gens raisonnables trouvent simplement que l'heure est mal choisie pour un carnaval. Les chienlits sont restés chez eux le mardi gras; nous n'en voulons pas voir avant longtemps dans les rues.

Pendant que nos fils, nos frères, nos neveux, nos amis combattent, souffrent et meurent sous leurs capotes informes, usées, boueuses, sanglantes, il est indécent que les hommes éloignés de la bataille étudient la cambrure de leur veste ou l'évasement de leur gilet.

La seule excuse qu'on imagine à des discussions pareilles, c'est qu'il ne nous est pas permis de discuter autre chose.

L'Histoire a pour emblème un serpent qui se mord la queue. De même que l'art militaire utilise de nouveau dans les tranchées les engins qui servirent aux sièges de Carthage et de Syracuse, la science gouvernementale fait des emprunts à l'ancienne Egypte.

Les Pharaons avaient adopté déjà le moyen le plus sûr de dormir en paix et de ne pas énerver l'opinion publique; le ministre ou le chef de cabinet qui introduisait en leur présence un messager des armées amenait aussi le bourreau; le porteur de bonnes nouvelles était richement récompensé; le porteur de nouvelles fâcheuses avait la tête coupée sur place.

Depuis quatre mille ans, les mœurs se sont un peu adoucies, à l'intérieur des frontières. On ne coupe plus aux importuns que la parole ou la copie. Mais le résultat est le même: la presse risque de choir dans une extravagante imbécillité.

Qu'elle choisisse, du moins, les sottises les moins choquantes! Il vaudra mieux ne rien dire du tout que ce qu'on nous réduit à dire.

Au commencement de 1914, dans la préface de « Pour être sages », j'annonçais comme inéluctable et prochain le drame qui éclata six mois plus tard, et j'ajoutais: « Le peuple, alors, se détournera des histrions et des catins pour appeler les hommes, s'il en reste. » Il en reste, des hommes; notre armée le prouve depuis six cents jours, sans répit. Alors, qu'on n'essaye pas de remettre en scène les gigolos, les crevés, les dandys. Le public les recevrait mal.

Nous acceptons les fantaisies et même les folies des femmes, parce qu'elles nous amusent, et parce qu'une femme, déguisée en n'importe quoi, garde toujours son cœur, sa sensibilité, son dévouement de femme. Mais les hommes qui ne portent pas l'uniforme ont autre chose à faire que des effets de cuisse et des effets de torse.

Quand on est beau, on est au front. Quand on n'est pas au front, il faut s'en tenir aux frusques les plus banales, les plus simples, qui attirent le moins l'attention.

Urbain Gohier.

### Chronique neuchâteloise

#### Concours de sténographie.

L'Union sténographique suisse Aimé Paris a fixé le concours pour le certificat d'études de 60 mots au samedi 6 mai prochain. Les conditions y relatives seront publiées en temps opportun. D'autre part, ceux de 80 et 90 mots auront lieu le 17 juin, au siège des sections pouvant mettre au minimum cinq candidats en ligne.

La section du Val-de-Travers a accepté l'organisation de la Fête centrale de cette année. Celle-ci se tiendra à Fleurier au commencement de juillet. A cette occasion, les sténographes du Vallon comptent sur la bienveillance de la population et l'appui des autorités.

#### Bel acte de solidarité.

Un membre de la Société d'horticulture de Neuchâtel et du Vignoble étant tombé malade, une dizaine de ses collègues habitant la même localité se sont entendus pour lui venir en aide et le font avec d'autant plus de dévouement que leur ami est chargé de famille et que le domaine dont il assume la charge est très important.

Plusieurs fois par semaine, on peut voir ces braves jardiniers — les uns sont « patrons », les autres ouvriers — se rendre à la propriété dont s'occupait le malade et, dès l'aube jusqu'au coucher du soleil, labourer, semer, tailler, bouturer, etc.

C'est là un bel exemple de solidarité qui vaudrait d'être signalé et donné en exemple aux terriens qui se trouveraient en face d'une semblable situation.

#### Nécrologie. — Jacques Berthoud.

On apprend la mort de M. Jacques Berthoud, fils du banquier de ce nom, survenue à Paris après une courte maladie.

Parti de Neuchâtel il y a quelques jours avec une légère grippe, Jacques Berthoud, âgé d'une trentaine d'années, est décédé des suites d'une maladie infectieuse, les médecins appelés à son chevet n'ayant pu enrayer les progrès d'un mal rapide. Son corps sera ramené à Neuchâtel.

Le défunt, officier très apprécié du bataillon de landwehr 126, s'est très activement occupé des Eclaireurs, dont il a longtemps présidé le comité.

#### Le brave chasseur alpin.

M. Paul Delaurens, actuellement sur le front français et dont les parents habitent Colombier, a été décoré de la Croix de guerre avec palme et cité quatre fois à l'ordre du jour pour brillants faits d'armes.

Voici le texte d'une des citations, celle signée du général de Maud'huy, commandant de la VII<sup>e</sup> armée :

« Le chasseur Delaurens Paul, 14<sup>e</sup> bataillon, « a eu successivement deux fusils brisés dans ses mains et, quoique blessé, a entraîné deux « escouades à l'assaut aux cris répétés de : « En avant ! ».

Maintenant, le brave chasseur alpin Delaurens est devenu caporal.

### L'affaire Ackermann

Mardi est venue devant le tribunal de la 3<sup>e</sup> division, siégeant à Berne, une affaire d'espionnage dans laquelle étaient impliqués les nommés Ackermann, adjudant sous-officier des douanes, à Bâle, et Moine, ex-aubergiste à Montignez, Jura bernois.

Ackermann était inculpé d'avoir renseigné les bureaux d'information allemands de Lörach et de St-Louis sur les positions de l'artillerie française en Alsace, en même temps que, pour obtenir des données sur celles-ci, il fournissait à son correspondant français, marchand de vins, à Rechésy, des renseignements fictifs sur les mouvements des troupes allemandes. L'acte d'accusation mettait en outre à la charge d'Ackermann la « trahison » et la violation des devoirs du service.

Moine était accusé de servir d'intermédiaire entre Ackermann et le marchand de vin de Rechésy.

Selon les journaux bernois, cette cause rappelle celle des deux colonels de l'état-major général. Ackermann, de son propre aveu, n'agissait que pour être utile au service suisse des renseignements.

D'après le « Bund », Ackermann est un brave homme parfaitement inoffensif, mais très éveillé et qui pensait améliorer sa situation en se dépensant pour la section des renseignements de notre état-major. Il a 50 ans et est père de sept enfants.

L'affaire a été découverte au commencement de janvier 1916, à la suite de la trouvaille, près d'une borne frontière franco-suisse, par une de nos patrouilles, d'une boîte en fer-blanc contenant deux rapports sur des mouvements de troupes allemandes. L'examen des papiers en question conduisit la police de l'armée, après une enquête minutieuse, à l'arrestation de l'adjudant sous-officier de douanes Ackermann, qui avoua, au cours de l'interrogatoire, être l'auteur des rapports.

Bien qu'il eût un avocat, Ackermann se défendit lui-même dans un plaidoyer de trois heures.

Après des débats qui ont eu lieu à huis clos, le tribunal a acquitté les deux prévenus, mais n'a pas jugé devoir leur allouer des dommages-intérêts.

### Le socialisme impérialiste

La principale revue du parti socialiste allemand, les « Monatshefte », publie un article signé Hugo Poetzsch, qui ne manquera pas de faire sensation, car il définit le socialisme impérialiste avec une netteté encore sans précédent. En voici les passages les plus caractéristiques :

« Un socialiste, justement, devrait reconnaître plus facilement qu'un esprit imbu de préjugés bourgeois, que le développement vers de grands territoires représente en général la base la plus élevée du système économique et ouvre ainsi la route au socialisme. Cessons donc enfin de nous laisser effrayer par le terme de social-impérialiste avec lequel on désigne ceux qui pensent de cette façon. Suivons tranquillement les faits même s'ils mènent à l'impérialisme.

Par la sécurité et le renforcement de l'Allemagne, le socialisme, lui aussi, se verra fort et assuré. Nulle part, sans doute, l'idée socialiste ne s'est vue aussi confirmée et réalisée qu'en Allemagne. Les conquêtes socialistes de la période de guerre subsisteront en bonne partie en temps de paix. La Sozialdemokratie ne pourra négliger cette œuvre après la guerre; e'le manquera à son devoir historique si elle la négligeait.

L'impérialisme et les ouvriers ne sont donc pas des extrêmes hostiles, comme une conception surannée essaye toujours de nous le faire croire. Ils sont plutôt tous les deux des forces de l'avenir, se renforçant réciproquement dans

leur effet productif. Car pour la classe ouvrière allemande, l'impérialisme ne constitue pas l'acquiescement de propriété illégitime, ni le maintien par force d'une situation de monopole — que l'Allemagne n'eût jamais — excluant les autres, mais la création de travail nouveau et la nécessité d'un nouvel effort. »

### La guerre anecdotique

#### Terpsichore en cave

On s'est beaucoup indigné de l'inconscience de ces incorrigibles snobs qui, dans le secret de certains sous-sols montmartrois, continuent à satisfaire, en temps de guerre, leur vieille passion pour le tango.

Il est juste d'ajouter que la police n'a pas eu seulement à sévir contre les amateurs de danses dites élégantes. Le menu peuple, lui aussi, s'est obstiné dans sa passion chorégraphique, jusqu'aux descentes de police inclusivement.

C'est ainsi, par exemple, que, dans le quartier de la gare du Nord, plusieurs caves de bistros ont abrité ou abritent encore des réunions clandestines de boniches et de femmes de chambre qui, assistées de « gens de maison », réformés, voire de quelques jeunes poilus permissionnaires, rythment éperdument la « chauloupée » ou tournent honnêtement la classique valse alsacienne.

#### La revanche des colonies

Les tambours villageois des grandes banlieues de Paris et de tous les pays du centre ont battu de façon anormale depuis quelques jours. Les crieurs publics annonçaient aux cultivateurs qu'ils sont appelés à se faire inscrire dans le cas où ils auraient urgent besoin de main-d'œuvre pour les travaux des champs.

Des Annamites, des Kabyles, des Chinois même seront mis à la disposition des intéressés pour les semailles du printemps et tous travaux de culture.

Les « eugénistes » n'avaient point prévu cet étrange apport de lointains indigènes et cette confusion des races. D'ici quelques années, de singuliers résultats nous apparaîtront peut-être après cette colonisation de la métropole par ses colons d'outre-mer.

#### Plus un conscrit!

Pour la conférence des Alliés à Paris, un vestiaire avait été disposé dans le vestibule du ministère comme pour un bal. Les valets de pied rangeaient pelisses et chapeaux haut de forme, manteaux et képis, après avoir eu soin de donner des numéros aux propriétaires. Il ne fallait pas risquer de rendre le képi du général Cadorna à M. Albert Thomas.

A la sortie, le général de Castelnau prend vivement son képi, le met sur sa tête et s'en va.

Mais un valet de pied se précipite :

— Pardon, mon général, votre numéro est resté à votre képi!

— Je ne suis pourtant plus un conscrit! répondit le général.

Et il se laissa débarrasser de cette étiquette qui aurait sans doute paru singulière dans la rue.

#### Le certificat nécessaire

On sait que certains militaires de la région parisienne, autorisés à demander des cartes de couchage, doivent produire un certificat de leur concierge, légalisé par la mairie et constatant qu'ils résident bien, avec leur femme légitime au domicile indiqué par eux.

Voici, avec ponctuation scrupuleusement respectée, un de ces certificats, tel que l'a reçu récemment un sergent-major de Vincennes :

*Je, soussignée, Madame X..., déclare que le soldat Y... habite bien au n°... de la rue... Une femme légitime et un enfant, fait par le concierge, à Vincennes, le... 1916.*

Sertissages. Qui se chargerait d'apprendre les sertissages au burin fixe, et à la machine, à jeune fille sortant des écoles. — S'adresser rue du Doubs 155, au rez-de-chaussée, à droite. 6623

Piano est à vendre de suite. Bas prix. 6684 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

BARAQUE A vendre une grande baraque utilisée comme poulailler, clapier, bœuil. Prix modéré. — S'adresser à M. Arthur Steudler, chez M. Strubin, Place de l'Hôtel-de-ville. 4686

Bois. A vendre bois à brûler, sapin, foyard et fagots. — S'adresser à M. Junod, rue de la Promenade 5. 6640

Montres soignées dans tous les genres. Montres-réveil de précision, marque « Pelican ». Grand choix de Bijouterie. — Au Magasin L. Rothen-Perret, rue Numa-Droz 139.

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratuits. — H. Frisch, expert comptable, Zurich D 64. J. H. 10.100 L. 126

Remonteurs à domicile ou atelier, sur pièces 11 et 12 1/2, calibre 111 et 88, sont demandés. 6641 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Bonne régleuse se recommande p. réglages plats et breguets, coupages de balanciers depuis 18 lignes, complets ou en parties brisées. Entreprenait aussi travaux écrits. Discretion et travail consciencieux. S'adr. au bur. de l'IMPARTIAL.

A la même adresse, à vendre faute d'emploi, du bel émail, différentes couleurs, et 1 lampe à gaz, bec renversé (fr. 7.-). 6632

Garde-malades expérimentée demande emploi. Certificats à disposition. S'adresser rue de l'Industrie 16, au 1er étage, à droite. 6684

Réglages plats. Bonne régleuse entreprendrait du travail à domicile, petites et grandes pièces. Travail soigné. 6631 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre Une belle commode, noyer poli, neuve. Bas prix. On se recommande aussi pour polir et vernir les meubles, soit à domicile ou à l'atelier. S'adresser chez M. P. Partschler, ébéniste, rue Numa Droz 37. 6683

Lapins à vendre, plus une filière double, complète et peu usagée, pour ressorts. Pressant. — S'adresser rue de Tête-de-Ran 62. 6669

Ohantier avec hangar est à louer à de bonnes conditions. — S'adresser rue général Dufour 4. 6673

Pour jardins. A vendre du fumier à fr. 6.— le m<sup>3</sup>, rendu sur place. 6460 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Comptable correspondant, bachelier, 18 ans, ayant le diplôme de l'Ecole de commerce Wiedemann, cherche place dans un bureau. S'adresser chez M. Bayer, rue du Collège 21. 6790

Brave fille de confiance, parlant les deux langues, cherche place comme sommière, vie de famille préférée. — S'adresser Café-Brasserie de la Charrière 21. 6413

Sommière. Jeune fille de dehors, présentant bien et de toute confiance, demande place dans bon Café pour apprendre le service. Ecrire sous chiffres A. M. 6455, au bureau de l'IMPARTIAL. 6455

Sertisseuse. Bonne sertisseuse de pièces, à la machine, cherche emploi pour les après-midi. S'adr. au bureau de l'Impartial. 6415

Finisseuse. On demande à placer une jeune fille intelligente comme finisseuse de boîtes or. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6464

Servante demande place pour tout faire dans ménage; de préférence dans un petit. — Ecrire sous chiffres D. R. P., 6692, au bureau de l'IMPARTIAL. 6692

Dame active et honnête demande place sur l'horlogerie ou sur les munitions. — Offres écrites sous initiales M. B. 6701, au bureau de l'IMPARTIAL. 6701

ON DEMANDE Remonteurs de finissages et Acheveurs d'échappements pour 9 et 9 3/4 ligne ancre. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6474

Bonne perceuse peut entrer de suite à la Fabrique de cadrans, rue des Tuileries 32. 6480

Sertisseur-joaillier trouverait travail suivi. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6482

Assujettis acheveurs d'échappements 18 lignes, demandé de suite. A défaut un apprenti. — S'adresser au Comptoir Marc Donzè, rue du Doubs 139. 6476

ON demande Remonteurs pour petites pièces cylindres. Remonteurs de finissages et Acheveurs d'échappement 13 lignes ancre. — S'adresser à la fabrique E. ERLSACHER, succ., rue Léopold-Robert 73 A. 6373

Couturière. On demande une jeune fille comme apprentie couturière. Entrée de suite ou époque à convenir. S'adresser chez Mme Grisel-Girard, rue de la Paix 88. 6628

Remonteur pour pièces cylindre bacule de 10 1/2 à 13 lignes, est demandé de suite au comptoir ou à domicile. Inutile de faire offres si on ne connaît par l'article a font. — S'adresser au Comptoir Ch. A. De Limoges rue du Parc 8. 6638

Apprentie. Dans librairie-papeterie importante de la ville, on demande, pour fin avril, jeune fille ayant reçu bonne instruction. — S'adresser par écrit, sous chiffres P. C., 6411, au bureau de l'IMPARTIAL. 6411

ON demande une personne recommandée pour faire les lessives et nettoyages. — Faire offres à Mme Maurice Blum, rue du Parc 118. 6417

Régleuse. On engagerait bonne poseuse de spiraux pour réglages 10 1/2, et 11 lig. Pressant. 6432 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Personne de toute confiance est demandée de suite pour faire un ménage et soigner les enfants. S'adresser rue de la Serre 83, au 1er étage, après 7 heures du soir. 6432

Remonteurs. On demande de suite 2 bons remonteurs de finissages. Travail assuré et lucratif. 6432 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. On demande une jeune fille, pour quelques commissions entre les heures d'école. — S'adresser rue du Grenier 32, au 3me étage, à droite. 6645

Jeune commis connaissant la sténographie et machine à écrire, est demandé par Maison d'horlogerie de la place. — Faire offres écrites avec prétentions et antécédents sans certificats, sous chiffres E. C., 6637, au bureau de l'IMPARTIAL. 6637

Apprenti. On demande un honnête garçon à la Boulangerie-Pâtisserie, rue de la Promenade 19. 6650

CONCIERGE demandé pour le 31 octobre 1916, pour le service de 1 ou 2 maisons, avec le chauffage central. Moralité et références exigées. S'adresser à M. G. Banguerel, rue Jacob Brandt 4. 6677 (H. 21103 C.)

Jeune homme honnête, 17 à 18 ans, est demandé par commerce de la ville pour travaux d'entrepôt, de caves et livraisons en ville. — S'adresser par écrit sous chiffres E. B., 6430, au bureau de l'IMPARTIAL. 6430

Domestique. On demande de suite un bon domestique, sachant bien traire et soigner quelques pièces de bétail. Salaire, 40 à 50 fr. par mois. S'adr. au bureau de l'Impartial. 6440

Bonne fille pour la cuisine et le ménage est demandé. S'adresser rue de la Serre 11, au magasin. 6696

Couturière. On demande de suite une bonne assujettie. S'adresser rue du Pont 6, au 3me étage. 6700

Mancœuvre est demandé au plus vite. S'adresser au Bureau des Coffres-fort Pécaut, rue Numa-Droz 135. 6691

Commissionnaire. Jeune homme libéré des écoles est demandé comme commissionnaire. — S'adresser à la Manufacture des montres « Rythmos », rue du Parc 107.

Dactylographe, connaissant les langues étrangères, est demandé. — Ecrire Case postale 16.117. 6703

Jeune fille honnête, sachant cuire, un peu de couture et tous les travaux d'un ménage soigné, pourrait entrer de suite dans bonne famille. — S'adresser à M. Vitek, rue Numa-Droz 152, au 4me étage, entre midi et 2 heures. 6773

A la même adresse, on demande à acheter une petite vitrine en bon état. — Un poigr à gaz à trois feux, avec table, est à vendre.

Démonteur connaissant bien les rouages, est demandé de suite dans bonne Maison. Place stable. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6705

Décoteur-METTEUR EN BOITES, au courant de la mise en boîtes, posage de cadrans, aiguilles sur chaussée lanterne, trouverait place stable, de suite, dans bonne Maison. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6704

Mancœuvres. Quelques manœuvres sont recherchés par Fabrique d'horlogerie de la ville. 6749 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire est demandé de suite chez MM. Godat & Cie, Bois Gentil 9.

Bonne. On demande pour le 15 avril, une bonne pour garder deux enfants. — Faire offres écrites sous chiffres E. B. 6662 au bureau de l'IMPARTIAL. 6662

Ressorts. On demande un bon finisseur, un teneur de feux et un blanchisseur. — S'adresser à la Fabrique Ch. Ryser & Cie, rue Numa Droz 178. 6688

ON demande de suite une personne honnête pour faire des heures la matinée. Paiement au mois. — S'adresser rue de la Paix 13, au rez-de-chaussée. 6711

Commissionnaire. On demande un jeune garçon, pour faire les commissions, entre 8 et 9 heures d'école. — S'adresser au Magasin de Fleurs, Girard fils 6708

Homme de peine. On demande un homme de peine. — Fabrique de caisses d'emballage, rue de la Serre 63. 6672

Mennisier. On demande un bon ouvrier mennisier pour la caisse d'emballage. — S'adresser rue de la Serre 63. 6671

Logement. A remettre de suite pour cas imprévu un beau logement de deux pièces, situé en plein soleil, avec corridor éclairé, toutes les dépendances, cour, lessiverie. — S'adresser au Magasin Petitpierre et Cie, Place Neuve. 6712

A louer, de suite ou pour le 31 octobre, un beau rez-de-chaussée moderne de 3 pièces, corridor, cuisine et dépendances, dans maison d'ordre. Prix, fr. 525. — S'adresser à M. H. V. Schmid, rue du Commerce 129. 2126

Quartier des Fabriques. A louer, un joli 1er étage de 3 pièces. — S'adresser Géranco A. Bühler-Pécaut, rue Numa-Droz 148. 4457

A louer pour le 1er novembre 1916, Rue LEOPOLD-ROBERT 42, appartement moderne de 4 pièces, chambre de bains, balcon, chauffage central, gaz, électricité, lessiverie, séchoir, terrasse. — S'adresser au magasin, même maison. 2467

A louer de suite ou époque à convenir, rue du Parc 16, un pignon de 2 pièces, au soleil, avec cuisine et dépendances. — S'adresser rue de la Paix 17, au Bureau du rez-de-chaussée. 4855

Appartement. A louer, pour le 30 avril ou époque à convenir, dans maison d'ordre, bel appartement exposé au soleil, de 3 pièces, cuisine, corridor et dépendances. Gaz et électricité. Lessiverie et séchoir. Fr. 45.— par mois. — S'adresser à M. Paul Robert, rue de l'Industrie 1. 4759

Val-de-Ruz. A louer de suite, au Val-de-Ruz, de Ruz, un beau logement de 3 pièces et dépendances; situation splendide. Vue magnifique; à proximité de la forêt, avec petit rural si on le désire. 6693 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartement. Pour cause de départ, à louer de suite, dans maison d'ordre et au centre de la ville, un appartement remis à neuf, de deux pièces, alcôve et corridor, cuisine et dépendances. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6699

Grand magasin, face à la Gare, rue Léopold-Robert 72, occupé par coiffeur; bon pour tout commerce, est à louer pour le 30 Avril 1917. — S'adresser au 1er étage, à gauche. 6718

A louer pour le 30 avril 1916 CHARRIÈRE 53, 1er étage, 3 pièces, cuisine et dépendances. CHARRIÈRE 53, 1er étage, 2 pièces, cuisine et dépendances. S'adresser chez M. CRIVELLI, Architecte, rue de la Paix 74. 6639

Maison communale, rue P.-H. Pour cas imprévu, à remettre, dès le 30 avril, rez-de-chaussée de 3 pièces, corridor éclairé, chambre de bains. — S'adresser à la Gérance, rue du Marché 18. 6635

Appartements. A louer de beaux appartements de 2 pièces; remis à neuf. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 27, au 1er étage. 6666

Appartement. A louer, pour le 31 octobre, dans maison d'ordre et au centre de la ville, bel appartement de deux pièces, corridor, cuisine et dépendances; on donnerait la préférence à une ou deux dames. Prix modique. — Ecrire sous chiffres A. Z. 6366, au bureau de l'IMPARTIAL. 6366

4 chambres, cuisine et corridor, cour et jardin potager, à louer rue du Nord, de suite ou pour époque à convenir. Prix, fr. 650. — S'adresser au Bureau J. Schenholzer, rue du Nord 61. 6468

Léopold-Robert 4. A louer, pour plus tard, logement de 3 ou 4 pièces, cuisine, corridor, W.-C. intérieur, service de concierge. — S'adresser à M. Ducommun, même maison. 6298

Appartement, 3 pièces et dépendances, exposé au soleil, arrêt du Tram, à louer pour le terme d'avril ou époque à convenir. — S'adresser rue de la Charrière 35, au 2me étage. 6873

Logement. A louer, rue Léopold-Robert 64, au 4me étage, beau logement de 4 pièces, cuisine, cave et hûcher. — S'adresser même maison, au propriétaire. 5044

A LOUER, pr époque à convenir Bel appartement de 5 pièces plus chambre de bains et de bonne, jardin d'agrément, gaz, électricité. — S'adresser, de 11 heures à midi, rue de la Place d'Armes 3, auler étage. H-20911-C 6858

Logements. A louer de suite ou époque à convenir, beaux logements modernes, de 2 ou 3 chambres, corridor et dépendances; électricité installée. Prix modérés. — S'adresser chez M. Benoit Walter, rue du Collège 50. 516

Magasin à louer de suite, avec logement de 4 pièces, rue de l'Industrie 16. — S'adresser à M. Chis Schlunegger, rue du Doubs 5. Téléphone 1.78. 1727

A louer, de suite ou pour époque à convenir, dans maison d'ordre, sur la Place de l'Onest: 3me étage, de 3 chambres et cabinet éclairé. Petit magasin, avec appartement de 3 chambres et cabinet éclairé, sur un passage très fréquent. Chauffage central, cour et buanderie; Réduction de prix pendant la guerre. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 17097

Beau logement de 4 pièces et dépendances, jardin, buanderie, eau, gaz, électricité, est à louer rue des Crêtés 153. — S'adresser chez M. R. Steiner, rue Jaquet-Droz 8. 5957

Pour cas imprévu, à louer de suite, Allemand 101, 2me étage, côté Sud, d'une chambre et cuisine. Prix, fr. 25 par mois. — S'adr. à M. Alfred Guyot, géant, rue de la Paix 43. 6287

Pour cas imprévu, à louer de suite, voisier 41, 1er étage, de 3 chambres et cuisine. Prix, fr. 36,70 par mois. — S'adresser à M. A. Guyot, géant, rue de la Paix 43. 6286

Forge. A remettre pour le 30 avril 1916 ou époque à convenir, le local occupé actuellement par les frères Weltsch, chaudronniers, rue du Premier Mars 14A. Prix, fr. 25 par mois. — S'adresser à M. Weissbrodt ou chez M. Girardin-Santschi, Magasin d'Articles de ménage, rue de la Serre 66. 6242

A louer de suite ou époque à convenir, rue Fritz-Courvoisier 10, 2me étage, appartement de 4 pièces, 1 alcôve, cuisine et dépendances. Eau, gaz, électricité installés, corridor vitré. Fr. 585.— S'adresser au 1er étage.

Chambre. A louer jolie chambre meublée, électricité, à personne tranquille et travaillant dehors. — S'adresser, de midi à 2 h., et le soir après 7 h., rue au Nord 165, 2me étage, à gauche. 6494

Chambre. A louer, pour le 1er mai, jolie chambre meublée avec électricité, à monsieur honnête. S'adresser rue Numa-Droz 96, au 1er étage, à gauche. 6628

Chambre. A louer 1 chambre meublée, située près de la Gare; électricité. — S'adresser rue de la Paix 75, au 3me étage. 6709

Chambre. A louer une chambre meublée. Électricité. — S'adr. rue du Parc 5, au 1er étage, à gauche. 6584

Chambre. A louer chambre meublée, à personne tranquille et travaillant dehors. Prix 14 fr. — S'adresser, après 6 h., h. du soir, rue Numa-Droz 55, au 3me étage, à gauche. 6509

Chambre. A louer belle chambre meublée, au soleil et indépendante, à personne de moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Serre 11, au 2me étage. 6406

Chambre. A louer jolie chambre meublée, au soleil et indépendante, à personne de moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Parc 78 A, au rez-de-chaussée. 6634

Séjour d'été. On cherche à louer, dans un périmètre de 7 à 8 kilomètres de la Chaux-de-Fonds, 2 chambres, meublées ou non. 6687 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer, une machine (pantographe). — Adresser offres écrites sous chiffres E. B. 6424 au bureau de l'IMPARTIAL. 6424

Jeune fille honnête cherche à louer de suite chambre meublée, au centre, avec électricité. — Offres écrites sous chiffres A. Z., 6483, au bureau de l'IMPARTIAL. 6483

Demoiselle de toute moralité, cherche à louer chambre confortable, avec pension, dans famille honnête. — Ecrire sous chiffres N. B., 6420, au bureau de l'IMPARTIAL. 6420

Demoiselle demande à louer jolie chambre non meublée, indépendante, ou petit logement au soleil, dans quartier des Fabriques. Offres écrites sous initiales E. B., 6417, au bureau de l'IMPARTIAL. 6417

Monsieur seul locataire, pour le 31 octobre, rez-de-chaussée ou 1er étage, de 2 ou 3 pièces. — Offres écrites, sous chiffres E. M. 6607, au bur. de l'IMPARTIAL.

On demande à louer une chambre et cuisine, au centre de la ville. — Ecrire sous initiales M. W. 6625, au bureau de l'IMPARTIAL. 6625

Chambre meublée et pension avec jeune Suisse allemand, honnête. — Prière d'écrire, sous chiffres H. N., 6619, au bureau de l'IMPARTIAL.

Pension et chambre. — Demoiselle solvable demande ensemble pension saine et chambre propre, si possible indépendante. Quartier ouest. — Offres écrites sous chiffres A. R., 6641, au bureau de l'IMPARTIAL.

Monsieur solvable et de toute moralité, demande à louer une chambre meublée, si possible au soleil et dans quartier de l'ouest. Faire offres écrites, sous chiffres C. N. 6652, au bureau de l'IMPARTIAL.

Vélo en bon état, est demandé à acheter. — Offres écrites avec prix, sous initiales H. T., 6407, au bureau de l'IMPARTIAL. 6407

On demande à acheter bande de jardin, petit char, sonnette électrique au porte. S'adresser Eplatures 3, au 2me étage. 6446

Poussette. On demande à acheter 1 poussette malade. — S'adresser chez Mme Dellinbach, rue Numa-Droz 96. 6629

On demande à acheter d'occasion, oreuseuse, système « Fête », allant à la transmission, si possible avec tout l'assortiment de fraises. 6681 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter un bon état, une bicyclette de dame. — S'adresser chez Mme E. Donzè, rue des Terreaux 14.

15 FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

CARMENCITA

PAR MARY FLORAN

Madame de Pontars, un peu inquiète aussi de l'engouement de son fils Alain pour la jolie héritière, achevait de former le trio qui, au milieu de ce groupe frivole, faisait une sourde opposition à l'entraînement général qu'inspirait Carmen, et lui portait une envie haineuse, dont la malveillance soulignait ses inconséquences, et exagérait le sens de ses moindres paroles.

Cette après-midi-là, madame de Pontars et sa fille n'y étaient point, mais mesdames de Kéradiou et de Saint-Char échangeaient un regard malicieux en voyant M. de Lioux venir prendre possession de la place qui lui avait été si ingénieusement réservée.

Richard adressa quelques mots à Carmen, dont les traits mobiles s'éclairaient d'un visible rayon quand il était là, sans que les autres personnes interrompissent leur conversation.

— Eh bien, dit tout à coup M. de Chérisel, que faisons-nous ce soir ?

— Ce soir ? mais nous allons au Casino entendre « Divorçons », répondit madame de Sangroiseil, vous en êtes, je suppose ?

Et sur une réponse affirmative du jeune homme, elle continua :

— Et vous aussi, monsieur de Lioux ?

— Sans doute, madame, j'ai déjà vu cette pièce bien souvent, mais si tout le monde y va...

— Oh ! tout le monde.

— Même les jeunes filles, remarqua Richard en souriant.

— Assurément, dit madame de Sangroiseil.

— Ah ! permettez, par toutes, interrompit madame de Saint-Char, mes filles n'iront pas.

— Et mademoiselle votre sœur ? demanda perfidement madame de Kéradiou à M. de Pontars.

— Ma sœur a la migraine aujourd'hui, répondit adroitement le jeune homme, et ne sortira pas.

— Alors nous n'allons que miss Kington et mademoiselle Carmen, reprit M. de Chérisel, les aurons-nous au moins ?

— Je crois que ces demoiselles ne s'effraient pas d'une pièce de Sardou, bien que celle-ci n'ait pas été écrite spécialement pour les jeunes filles, que je sache, observa méchamment madame de Kéradiou.

— Oh ! répondit gaiement miss Kington, je comprends si peu et si mal le français que je ne cours pas grand risque d'entendre des choses qui ne sont pas pour moi. Il faut être très fort dans une langue pour deviner les sous-entendus.

Carmen, après cette réplique, n'avait qu'à se taire, mais c'était une chose qu'elle ne savait pas faire quand elle se sentait attaquée, une sorte de vaine gloire la poussait à se jeter au devant du danger.

— Pour moi, fit-elle très haut, je n'ai pas la même excuse, et si je vais à « Divorçons » c'est parce que, sûre d'en pénétrer toutes les finesses, je m'y amuserai certainement beaucoup.

Cette bravade n'obtint qu'un sourire pour toute réponse ; seul, Richard repartit :

— Laissez-moi espérer que vous vous calomniez, mademoiselle.

— Pourquoi ? riposta Carmen, dont les nerfs n'étaient pas encore calmés.

— Je ne me permettrais pas de vous le dire,

mademoiselle, répondit-il ; la pièce, si vraiment vous la comprenez bien, vous apprendra suffisamment que votre place n'était pas au théâtre ce soir.

Carmen, cette fois, se tut, mais tourna résolument le dos à Richard, à la grande joie des spectateurs de cette petite scène, qui s'en amusaient prodigieusement.

Le soir, Carmen, qui, pour rien au monde, n'eût voulu se donner un démenti, fut prête une des premières pour se rendre au Casino.

Sa tante, habituée à la voir sortir tous les soirs avec sa cousine, ne lui demanda même pas où elle allait. Elle partit donc pour le théâtre avec miss Maud et les Sangroiseil ; elle cheminait devant avec l'Américaine, et les deux folles jeunes filles riaient d'avance de l'émoi où leur présence au spectacle allait plonger celles qu'elles appelaient les « respectability » de leur groupe.

Elles avaient toutes deux des toilettes élégantes, mais voyantes, qui attiraient le regard ; leurs places habituelles d'abonnées étaient au centre des fauteuils d'orchestre, elle s'y installèrent bruyamment, devant madame de Sangroiseil, entourées des jeunes gens qui composaient leur cour accoutumée. C'était, pour tous ces messieurs, que la bravade des jeunes filles faisait beaucoup rire, une fête de deviner leurs impressions, et ils étaient bien plus attentifs à les noter qu'à écouter la pièce, que, du reste, ils connaissaient tous par cœur.

Le premier acte se passa sans encombre, les jeunes filles faisaient bonne contenance. Miss Maud, avec une ingénuité fort drôle, mais d'un goût douteux, disait à chaque passage scabreux : « Qu'est-ce donc, je n'ai pas compris ? » et, bien qu'on la respectât assez, quand même, pour ne pas lui « expliquer », on plaisantait de cette compréhension refermée si subitement et, surtout, si à propos.

Carmen, elle, les yeux brillants, le teint ani-

mé, avait son air de bataille ; elle riait aussi, très haut même, regardait hardiment autour d'elle, s'éventait nerveusement, et affectait de s'amuser beaucoup.

Néanmoins, un observateur attentif, ou quelqu'un qui l'eût bien connue, n'eût pas manqué de s'apercevoir qu'elle était gênée.

C'était vrai, et son embarras venait moins de ce qu'elle voyait et entendait que du regard désapprobateur de Richard, qu'elle sentait peser sur elle. Il était derrière elle, un peu à gauche, près de l'allée, et pouvait l'apercevoir de profil. Pas une fois elle ne se retourna pour juger de son impression, et pourtant elle était sûre qu'elle lui était défavorable.

De fait, il ne se mêlait point à l'entrain général, qui était monté à un diapason quelque peu excessif ; il restait froid et correct comme de coutume, mais avec une nuance de blâme et de regret dans l'expression du visage, comme lorsqu'on voit quelque main profane gâter, de son contact brutal, une belle fleur.

A la fin du second acte, Carmen sentit son secret embarras se doubler, Richard avait dit vrai, elle s'était calomniée, elle était loin de saisir tous les côtés graveleux de la pièce, cependant, ceux qu'elle comprenait, la troublaient, non seulement par eux-mêmes, mais par tous ceux qu'ils lui faisaient supposer et dont, dans son ignorance, elle exagérait la gravité. Bientôt elle cessa de rire, d'applaudir et devint sérieuse.

— Eh bien, mademoiselle Carmen, qu'y a-t-il donc ? lui demanda le vicomte Hubert d'Estour, assis à ses côtés, qui était très embarrassé auprès d'elle, mais qui, plus que tout autre, se plaisait à encourager ses folies et à faire naître ses inconséquences.

— Il y a, dit-elle, que je me sens toute étourdie, toute souffrante.

## Au Reichstag allemand

### Un discours du chancelier de l'Empire

Hier, au Reichstag, le chancelier de l'empire et les ministres, assistent à la séance. L'assemblée est au complet et les tribunes sont comblées.

Le chancelier a fait un discours dont voici l'essentiel :

Les événements justifient la confiance avec laquelle j'ai parlé, il y a trois mois de la situation militaire. Elle est maintenant encore très bonne sur tous les fronts et répond entièrement à notre attente.

Nos ennemis croient atteindre maintenant leur but en nous affamant et en nous bloquant. Je ne puis comprendre comment des hommes intelligents peuvent après les expériences de 1915 nourrir encore cet espoir. La récolte de céréales de 1915 a été l'une des plus mauvaises depuis de nombreuses années. Néanmoins, nous entrons dans la nouvelle année avec une magnifique réserve de blés. Actuellement les rapports, relatifs à l'état des semences sont meilleurs qu'ils ne l'ont été depuis plusieurs années.

L'Angleterre continue à aggraver, contrairement au droit des gens, les règles du blocus et l'Amérique a déjà protesté contre leur violation. Aucun neutre, réfléchissant avec calme, ne peut exiger de nous que nous nous laissions arracher les armes avec lesquelles nous pouvons nous défendre contre cette guerre, contraire au droit des gens, destinée à nous réduire par la faim.

### Aucune disposition pacifique

Nous respectons les intérêts justifiés des neutres mais nous pouvons aussi espérer que l'on comprenne les égards que nous observons et que l'on reconnaisse notre droit et notre devoir d'agir par représailles.

Les discours de nos adversaires ne laissent apercevoir aucune trace de dispositions pacifiques.

M. Asquith considère la destruction complète et définitive de la puissance militaire de la Prusse comme une condition préalable de toutes les négociations de paix.

### Le chancelier poursuit ainsi :

A une telle condition de paix, il ne nous reste qu'une réponse à faire. Cette réponse, c'est notre épée qui la donnera. Si nos adversaires veulent que le massacre humain et la dévastation de l'Europe continue, c'est à eux qu'en incombe la faute.

Nous faisons face à l'adversaire. Pour nous le but de cette guerre est le suivant :

Rendre l'Allemagne si fortement unie et si solidement protégée que personne ne soit plus jamais tenté de vouloir nous anéantir et que chacun dans le vaste monde reconnaisse notre droit d'exercer librement nos forces pacifiques.

Nous sommes entrés en lutte pour nous défendre, mais maintenant la situation a changé. Un recul est impossible; le sort des batailles a mis sur le tapis la question polonaise qui, aujourd'hui, réclame une solution. Il ne faut pas que la Russie puisse une deuxième fois lancer ses armées contre les frontières non protégées de la Prusse orientale et occidentale et pénétrer chez nous grâce à l'argent français. D'autre part, nous allons créer des garanties, de façon à ce que la Belgique ne devienne pas un Etat vassal de la France et de l'Angleterre, utilisé, par ces deux pays dans le domaine militaire comme dans le domaine économique, comme un ouvrage avancé contre l'Allemagne. Celle-ci ne laissera pas non plus l'élément allemand être plus longtemps sacrifié à la latinisation.

### Avec une entière confiance

Nous avons le droit et le devoir de contraindre le gouvernement russe à réparer le tort causé aux Allemands ressortissants de l'Allemagne ou naturalisés russes et de frayer un chemin à nos compatriotes pour se libérer de l'esclavage russe. La paix qui mettra fin à cette guerre doit être une paix durable.

L'Angleterre prétend après la conclusion de la paix continuer contre nous une guerre commerciale encore plus énergique. Ces menaces seront vaines elles aussi. Il faut que les hommes d'Etat ennemis sachent que plus leurs déclarations seront tranchantes, plus lourds seront nos coups.

Le sort définitif des colonies sera réglé sur le continent. Nous regardons vers l'avenir avec une entière confiance.

Nous n'avons pas voulu cette guerre, nous n'avions aucun besoin de modifier nos frontières lorsqu'elle commença contre notre volonté.

Nous ne menaçons aucun peuple de l'anéantissement, c'est pour l'Allemagne et non pour un pays étranger que nos fils répandent leur sang et meurent.

Voilà pourquoi nos cœurs et nos nerfs sont si forts. Nous et nos combattants, nous sommes animés d'une même volonté et d'un même sentiment : nous voulons préparer à nos enfants et à nos descendants un avenir de force et de liberté. (Vifs applaudissements.)

## Les faits de guerre

### LA SITUATION DES ARMEES ALLIEES

#### Du grand Etat-major français :

PARIS. — 5 avril, 15 heures. — En Argonne, lutte à coups de grenades dans le secteur de Bolante. A la Fille-Morte, nous avons fait sauter deux mines qui ont endommagé une tranchée adverse. A l'ouest de la Meuse, nuit relativement calme.

A l'est de la Meuse, nous avons engagé plusieurs combats partiels au cours desquels nous avons progressé dans les boyaux au nord du bois de La Caillette.

En Lorraine, les Allemands, après un violent bombardement de nos positions entre Arracourt et St-Martin, ont lancé plusieurs petites attaques d'infanterie échelonnées sur divers points de ce secteur. L'ennemi a partout été rejeté par nos feux de mitrailleuses et nos tirs d'artillerie.

Dans les Vosges une forte reconnaissance ennemie qui tentait d'aborder nos tranchées au sud-est de Celles a été aisément dispersée.

Dans la région de Verdun, nos avions de chasse ont livré dans la journée du 4 avril, quinze combats aériens au cours desquels un avion bi-moteur allemand a été abattu près de l'étang des Hauts-Fourneaux. Un autre appareil ennemi est tombé près du bois de Tilly. Enfin, un troisième avion allemand a piqué verticalement sur le sol. Tous nos pilotes sont rentrés indemnes. Dans la nuit du 3 au 4 avril, une de nos escadrilles de bombardement a lancé quatorze obus sur la gare de Nantillois et cinq sur les bivouacs de Damvillers.

PARIS. — 5 avril, 23 heures. — En Belgique, un tir de destruction sur les tranchées ennemies en face de Steenstraete, a donné de bons résultats.

Au nord de l'Aisne, notre artillerie a continué une action entre le bois de Beaumarais, au sud de Craonne, et Berry au Bac.

En Argonne, notre artillerie a continué ses tirs de concentration sur les lignes et voies de communication du front ennemi, notamment dans la région de Montfaucon et du bois de Malancourt.

A l'ouest de la Meuse, journée calme. A l'est, canonnade intermittente dans le secteur de Douaumont-Vaux. Aucune action d'infanterie sur l'ensemble du front dans la région de Verdun.

### LA SITUATION DES ARMEES ALLEMANDES

#### Du grand Etat-major allemand :

BERLIN. — 5 avril. — Sur le front occidental, les combats d'artillerie continuent avec une égale violence en Argonne et dans la région de la Meuse. La situation ne s'est pas modifiée. A gauche de la Meuse, nous avons empêché les Français de reconquérir le moulin au nord-est de Haumont. Dans la région du fort de Douaumont, des contre-attaques répétées de l'ennemi devant nos lignes au sud-ouest du fort et devant nos positions dans la partie nord du bois de la Caillette se sont hier encore brisées avec des pertes sanglantes. Sur le front de Lorraine et d'Alsace, nos troupes ont exécuté plusieurs heureuses entreprises de patrouilles.

### LA SITUATION DES ARMEES ITALIENNES

#### Du grand quartier général italien :

ROME. — 5 avril. — Dans la région du Trentin, dans la vallée supérieure de l'Adige, activité accoutumée de l'artillerie.

Dans la zone du Cristallo, pendant la nuit du 3 au 4, après une intense préparation par l'artillerie, l'adversaire a prononcé une nouvelle et violente attaque contre nos nouvelles positions sur le Rauch-Kofel. Il a été repoussé avec de graves pertes et il a laissé entre nos mains quelques prisonniers.

Des aviateurs ennemis ont tenté hier de survoler Verone, mais ils ont été promptement mis en fuite vers le Nord. D'autres aviateurs ont réussi à lancer un petit nombre de bombes sur Bassan, où ils ont tué deux enfants.

### Démission du ministre de la guerre italien

ROME. — Le roi a accepté la démission du ministre de la guerre, général Zupelli. Il a nommé comme nouveau ministre de la guerre le général Morrone.

En considération des services exceptionnels rendus à l'armée par le général Zupelli, le roi lui a conféré « motu proprio » le grand cordon de l'ordre de la couronne d'Italie.

Le général Morrone, qui succède au général Zupelli au ministère de la guerre, a été jadis sous-chef de l'état-major, d'abord avec le général Pollio, puis avec le général Cadorna.

Le général Morrone, qui s'était rendu sur le front pour visiter son fils récemment blessé, s'est mis immédiatement à la disposition du roi et du gouvernement et est rentré hier à Rome. Dès son arrivée, il a eu un entretien avec M. Salandra et le général Zupelli. Ce dernier, selon son vif désir, assumera le commandement d'une division de troupes actives.

### SOUS-MARIN ALLEMAND COULE

PARIS. — Officiel. — Un sous-marin allemand a été coulé aujourd'hui, par une escadrille anglo-française. Les officiers et l'équipage du sous-marin ont été sauvés et faits prisonniers.

### L'affaire de Porrentruy au Grand Conseil bernois

Le Grand Conseil bernois a discuté hier matin les trois interpellations de MM. Boinay Chavannes et Grimm, concernant les incidents de Porrentruy. M. Fischer présidait. L'assemblée a écouté les orateurs avec une grande attention. La tribune publique était comble.

M. Boinay, député de Porrentruy, un des chefs du parti conservateur catholique, décrit le bombardement. Les détonations étaient si formidables que la population crut tout d'abord que c'était notre artillerie qui bombardait les avions, c'est un miracle si ceux-ci n'ont pas amené une catastrophe. Remercions la Providence de nous avoir si évidemment épargnés pendant vingt minutes. Un avion survola la ville sans que nos soldats aient tiré un seul coup de feu, car ils n'avaient pas de cartouches. Nous n'attachons qu'une importance secondaire à la nationalité de l'avion, nos populations demandent à être protégées contre les incursions de ce genre, d'où qu'elles viennent.

### Il faut intervenir

L'orateur montre, d'après une loi de 1831, que c'était le devoir du préfet de Porrentruy d'informer le gouvernement cantonal de ces événements, à partir de 8 heures du matin. Ce magistrat se vit interdire par l'autorité militaire le droit de communiquer par téléphone avec Berne. L'orateur proteste avec énergie contre des procédés de ce genre qui constituent une ingérence exorbitante des autorités militaires dans les attributions du pouvoir civil. La primauté existante du pouvoir militaire sur le pouvoir civil, exception faite pour les cas de nécessités d'ordre militaire, est contraire au principe de notre démocratie. Il y a quelques années, le colonel Fisch avait déclaré à Schaffhouse, qu'en cas de guerre le pays d'Ajoie ne serait pas défendu, le Conseil fédéral a donné à cet officier un démenti formel. En dépit de ses assurances positives, nous constatons aujourd'hui que nous sommes insuffisamment défendus. Il faut que le gouvernement cantonal intervienne non verba sed acta !

M. Chavannes, député radical de Porrentruy, succède à M. Boinay. L'orateur relate que les bombes ont été jetées à proximité immédiate de la gare, des deux réservoirs d'eau de la ville et de la conduite électrique à haute tension. L'armée se montra impuissante. Ce n'est que vers 8 heures du matin qu'elle commença à déployer une activité inaccoutumée. Un officier supérieur a accusé, devant le préfet de Porrentruy, la population de l'Ajoie de manifester une attitude révolutionnaire et de pousser à la guerre civile; il nous a menacés, en outre, de l'état de siège.

### Déclarations insuffisantes

L'orateur prend avec chaleur la défense des populations qu'il représente. Celles-ci, qui assistent de près aux horreurs de la guerre, sont sans doute plus nerveuses que celles de l'intérieur du pays; néanmoins, c'est leur faire injure que de les accuser d'avoir manqué de sang-froid, car leur attitude n'a cessé d'être calme et digne. Nous demandons que le gouvernement cantonal intervienne avec énergie auprès du Conseil fédéral pour faire cesser les abus.

M. Grimm, député socialiste de Berne, prend ensuite la parole. La déclaration du gouvernement cantonal par laquelle celui-ci affirme qu'il considère son rôle terminé par la démarche qu'il a faite auprès du Conseil fédéral ne le satisfait pas. Les déclarations du Conseil fédéral sur l'affaire des cartouches sont, en effet, insuffisantes. On n'a pas expliqué notamment comment après le passage du premier avion, à 4 h., la garnison n'a pas été alarmée et n'a pas reçu de cartouches. On ne les lui a distribués qu'à 7 h. du matin. La punition du colonel Bonhôte est minime comparée à celles qu'on inflige aux simples soldats pour les moindres manquements. D'ailleurs, ce n'est pas seulement en seconde ligne que les troupes étaient privées de cartouches.

L'orateur cite une déclaration faite par M. Daucourt, conseiller national, dans le « Pays » de mardi, affirmant que le bataillon 24, cantonné le mois dernier à l'extrême frontière, soit à Charmoille, Fregécourt, Asuel, Miécourt, etc. n'a pas eu de cartouches pendant une quinzaine de jours. M. Froidevaux, qui a été condamné à 13 mois de réclusion, n'en a pas dit davantage. Va-t-on aussi envoyer M. Daucourt au bagne ? (Hilarité.) L'orateur affirme que toutes les rigueurs du code sont réservées pour les petits et n'atteignent pas les gros galons.

### Des mesures seront prises

M. le président prie l'orateur de se modérer. M. Grimm, poursuivant, déclare que l'on peut tenter ici de l'empêcher de parler, mais que le peuple ne sera pas convaincu pour autant; il soutient ensuite que l'état-major, en affirmant à tort que les aviateurs étaient probablement de nationalité française, a gravement violé la neutralité; il lit un article du « Journal des

Débats », qui montre que le gouvernement français s'en est ému; ce sont là des faits que nous ne saurions tolérer.

M. Locher, président du Conseil d'Etat, répond aux interpellateurs au nom du gouvernement cantonal. Celui-ci s'est préoccupé immédiatement du sort de ses concitoyens de l'Ajoie et ce n'est qu'à la suite de circonstances fortuites que son représentant n'a pu se rendre à Porrentruy que dimanche.

Samedi, il a eu un entretien avec le Conseil fédéral, où il a pu constater que M. Hoffmann n'a pas attendu les protestations de la presse pour écrire au général que l'interruption des communications téléphoniques constituait une grave faute politique et en même temps une immixtion abusive dans les attributions du pouvoir civil. Le Conseil fédéral a fait, d'autre part, le nécessaire auprès du gouvernement allemand. Des mesures vont être prises pour mieux marquer la frontière. Le gouvernement cantonal n'admettra pas que des officiers abusent de leurs fonctions pour malmenier les autorités civiles et les populations. « Je puis vous affirmer, déclare-t-il, que l'état de siège ne se ra pas proclamé sans notre assentiment. » L'orateur termine en prenant chaudement la défense des populations jurassiennes, qui, entendant chaque jour le canon, ne peuvent envisager les événements avec le même calme qu'un paysan de l'Emmenthal (bravos).

M. Boinay se déclare satisfait des explications du gouvernement, qu'il remercie d'avoir pris la défense des populations jurassiennes. M. Grimm se déclare également satisfait, en se réservant de revenir sur ce sujet dans une autre assemblée.

## La journée du 4 devant Verdun

PARIS. — Officiel. — Par leurs assauts incessants, à l'ouest comme à l'est de la Meuse les Allemands s'acharnent sur nos avant-lignes pour s'emparer des positions tactiques nécessaires s'ils persistent dans leur plan de progression tout autour de Verdun.

A l'attaque globale en masses sur toutes nos positions frontales devant la place a succédé dès la fin février, la tactique des coups de boutoir isolés, fragmentés de côté et d'autre. Maintenant l'ennemi procède beaucoup plus méthodiquement, par des actions combinées concomitantes, destinées à diviser nos réserves pour affaiblir nos ripostes, sans succès d'ailleurs.

Ainsi, après une nuit relativement calme, l'ennemi attaqua presque simultanément sur les deux rives, dans l'après-midi du 4 avril.

Sur la rive gauche, sa tentative pour déboucher du village de Malancourt et s'emparer du bourg contigu d'Haucourt a échoué complètement. Ce nouvel insuccès sera d'autant plus sensible à l'adversaire qu'hier encore dans ce secteur nous l'avons fait tomber dans une embuscade meurtrière de très grande envergure en cédant volontairement une bande de terrain de cent mètres de profondeur le long du ruisseau des Forges.

Un peu plus tard, exactement à 15 heures, après l'intense préparation d'artillerie habituelle sur notre front Douaumont-Vaux, les Allemands prononcèrent une très puissante attaque contre notre première ligne, à 300 mètres environ à l'est du village de Douaumont. L'objectif de l'ennemi était évidemment de récupérer le bois de la Caillette, d'où nos troupes au contraire ont achevé de le chasser aujourd'hui, puis d'essayer de nouveau de tourner nos positions sur le plateau de Douaumont. Mais nos tirs d'artillerie combinés, nos feux de mitrailleuses et d'infanterie fauchèrent les assaillants avant qu'ils eussent pu aborder nos lignes les foudroyant littéralement sur place.

Les rares survivants se dispersèrent dans le plus vil désarroi et se réfugièrent au nord de Douaumont, dans le bois Chauffeur, où nos pièces, concentrant le bombardement, leur infligèrent encore des pertes effroyables.

Ainsi, nos victorieuses contre-attaques, quoi qu'en dise le communiqué allemand, qui, dans son embarras, prétend que nous n'avons eu aucun succès, ont annihilé les résultats obtenus par l'adversaire au cours de ces derniers jours.

Enfin le communiqué donne des précisions curieuses sur le mécanisme de cette action allemande. Les Allemands, comme du reste dans leurs récentes attaques, ont procédé par vagues successives, suivies de formations denses en petites colonnes. Au premier rang étaient placées des troupes de qualité inférieure, qui avançaient coude à coude sous la mitraille française. Ces hommes ainsi sacrifiés devaient faciliter les progrès des secondes masses, constituées avec des combattants mieux aguerris et de qualité supérieure.

Cette triste tactique simpliste et brutale, montre, une fois de plus, le dédain de l'état-major pour le matériel humain.

Ce fait contraste singulièrement avec la méthode du commandement français, si justement économe de ses hommes. Jamais les pertes ne furent aussi cruelles pour l'ennemi que dans les derniers combats d'Avocourt-Douaumont et pourtant tous ces sacrifices n'ont abouti, jusqu'ici qu'à des avantages tactiques infimes.

**Question de discipline**

La réponse de M. Locher, président du Conseil d'Etat bernois, aux trois interpellations concernant les incidents de Porrentruy, a révélé un fait que nous ne saurions passer sous silence. Il s'agit de l'interruption des communications téléphoniques et télégraphiques le jour où les avions allemands ont jeté leurs bombes sur Porrentruy.

Nous avons déjà protesté contre cette pratique de censure préalable, mais aujourd'hui il résulte des explications fournies par M. Locher que cette mesure a été qualifiée par M. Hoffmann, conseiller fédéral, comme une faute politique grave. De plus, le général aurait lui-même abondé dans ce sens, ensuite d'une protestation du chef du département politique visant cet incident.

Il y a donc eu de la part d'officiers subalternes une méconnaissance complète des ordres donnés par notre autorité militaire supérieure. Cette infraction à la discipline, car c'en est une incontestablement, mérite donc une sanction. Nous sommes en droit de l'attendre, car si la discipline est rigoureusement observée vis-à-vis du simple soldat, elle doit encore moins faillir parmi ceux qui ont le devoir de la faire respecter.

Ce n'est pas la première fois que notre Conseil fédéral et le général se trouvent dans la nécessité de désavouer l'un ou l'autre de leurs subordonnés. Mais cela n'empêche pas que les mêmes écarts se reproduisent comme si ceux qui les commettent avaient la certitude de rester impunis. Quelques-uns de nos officiers de carrière paraissent vouloir jouer au dictateur et font preuve d'une mentalité intolérable à l'égard du pouvoir civil.

L'incident rapporté au Grand Conseil bernois et qui a pour sujet la conversation échangée entre le préfet de Porrentruy et le colonel de Perrot en est un exemple frappant. Les appréciations de ce dernier à l'égard des populations de l'Ajoie étaient tout à fait injustes et inconvenantes. En les prononçant, M. de Perrot a dépassé la mesure.

Enfin, nous ne saurions affirmer encore si c'est à la seule autorité de cet officier que nous devons l'interdiction des conversations téléphoniques lors de la récente violation de notre territoire par des avions allemands. S'il en est l'auteur, ainsi que tout semble le confirmer, nous comptons fermement que le général saura mettre un terme à ses agissements qui portent atteinte à la réputation de notre armée et rendent impossibles les bonnes relations entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire.

**Préfet et colonel**

On donne au sujet d'un incident rapporté hier à la séance du Grand Conseil bernois et qui a mis en émoi les populations de l'Ajoie, les renseignements suivants :

La semaine dernière, M. Choquard apprenait d'un officier supérieur que la deuxième division se disposait à mettre Porrentruy et notre district en état de siège. Justement ému par ce bruit, le préfet voulut en avoir le cœur net et se présenta chez M. le colonel de Perrot, chef d'état-major de la division, et voici leur conversation fidèlement rapportée.

Le préfet. — Mon colonel, j'ai appris de sources très bien informées que vous discutiez la mise en état de siège de notre district. Qu'en est-il ?

Le colonel. — C'est une mesure d'ordre militaire, je n'ai pas à répondre.

Le préfet. — Donc, il y a quelque chose de vrai, puisque vous ne démentez pas ?

Le colonel se leva à ce moment et répondit :

— Nous commençons à en avoir assez. Vous êtes des révolutionnaires. Vous cherchez à fomenter la guerre civile.

Le préfet Choquard, profondément blessé par ces paroles, protesta en frappant sur la table, protesta comme préfet et comme conseiller national, puis partit sans saluer.

Aussitôt après, il avertit le président du gouvernement bernois des événements qui se préparaient.

M. Locher est arrivé dimanche à Porrentruy. Jusqu'à aujourd'hui, aucune nouvelle mesure n'a été prise. Du reste, la prononciation de l'état de siège dont on a discuté aurait eu pour conséquence de provoquer de très graves événements.

**La cas du lieutenant-colonel Bonhôte**

MM. Quartier-la-Tente et Clottu, président et membre du gouvernement neuchâtelois, se sont rendus hier à Berne et ont eu un entretien avec le général Wille au sujet de la mesure prise à l'égard du lieutenant-colonel Bonhôte.

Le général leur a donné l'assurance que cet officier serait conservé à l'armée.

Nous sommes certain qu'on apprendra cette nouvelle avec satisfaction, d'autant plus que le lieutenant-colonel Bonhôte a eu, en somme, le très grand mérite d'attirer le premier l'attention de ses supérieurs sur la nécessité de comprendre la région de Porrentruy dans la ligne où nos troupes doivent pouvoir faire face à toutes les éventualités et immédiatement.

Espérons aussi que la promesse du général ne restera pas trop longtemps en l'état et que nous verrons bientôt cet excellent officier reprendre un commandement correspondant à son grade et à ses qualités militaires.

**La Chaux-de-Fonds**

Les grands films : « Gabiria » au théâtre.

Le film célèbre « Gabiria », que nous verrons ces prochains jours, au théâtre, a été entrepris par la maison « Itala » de Turin. C'est un film gigantesque, dans toute l'acception du mot ; il mesure plusieurs kilomètres et se déroule sur l'écran, avec accompagnement d'une musique composée spécialement pour le sujet, pendant plus de deux heures et demie.

On s'est proposé, comme nous l'avons déjà dit, de faire revivre, dans leur réalité, des scènes du monde antique. Et l'on croira sans peine que la préparation de ce film a coûté quelques millions. Il n'y a pas moins de 3000 personnes en scène. Il a fallu conduire tout ce monde dans les Alpes, au milieu des neiges, pour y reconstituer le passage d'Annibal et de ses Carthaginois par le Petit-St-Bernard. On a pris aussi des vues au désert, avec grand déploiement de décor humain ; la mer et ses côtes sont encadrées d'autres scènes ; on a reconstruit la vieille Carthage, pour la détruire ensuite sous l'assaut des Romains ; une scène a été prise au pied de l'Etna, au moment de l'éruption du volcan. Tout cela sans compter nombre d'épisodes, dont le moindre pourrait être à lui seul le clou d'un film ordinaire.

On voit que « Gabiria » est un spectacle qu'il faut avoir vu. Et l'on fera bien de retenir ses places à temps, au théâtre, pour samedi et dimanche. Il y aura, entr'autres, ce jour-là, une matinée à 3 heures, spécialement destinée aux personnes du dehors.

Les petits envois en Allemagne.

On dit que le Département politique n'accorde plus d'autorisations d'exporter en Allemagne des denrées alimentaires en petite quantité, comme cela se faisait autrefois couramment, notamment pour les besoins de nos compatriotes, car il a été démontré que l'administration allemande confisquait ces denrées et se contentait de remettre au destinataire la valeur équivalente en espèces.

Remarquons en revanche que les vivres envoyés aux prisonniers de guerre en Allemagne parviennent généralement sans encombre. Il n'en est pas de même des mandats, dont le montant n'est souvent remis aux prisonniers que sous déduction d'une partie, ce qui a provoqué de la part des destinataires de nombreux refus de mandats, qui occasionnent un surcroît de travail à notre administration postale.

La poste pour l'Amérique du Sud.

La Direction générale des postes suisses informe que l'administration des postes des Pays-Bas a avisé que les dépêches et lettres de la Suisse, à destination du Brésil, de l'Argentine, de l'Uruguay et du Chili, seront désormais expédiées exclusivement par le bureau de Lausanne-gare, voie de France-Lisbonne. Pour la transmission au-delà de Lisbonne, seuls des paquebots anglais et français entrent en ligne de compte.

Il n'est donc actuellement pas recommandable d'apporter sur les correspondances à destination de l'Amérique du Sud la mention « voie Hollande » ou « par paquebots hollandais ».

Petites nouvelles locales.

POINÇONNEMENTS. — Durant le premier trimestre de cette année le total des objets de bijouterie et d'orfèvrerie poinçonnés par les 13 bureaux officiels de contrôle a été de 26.842 pièces, supérieur de 20.635 au chiffre du trimestre correspondant de 1915. Le bureau de contrôle de notre ville entre dans ce nombre pour 3918 pièces. Il y a eu durant les trois premiers mois 4446 essais de lingots d'or et d'argent, soit 1660 de plus que pour la même période de l'année dernière. A La Chaux-de-Fonds, 1906 essais ont été effectués.

MOTO-CLUB. — Dans sa dernière assemblée le « Moto-Club » a renouvelé son comité comme suit : Président : M. Fritz Huguenin, Léopold-Robert 142 ; Vice-président : M. Jean Heiniger ; Secrétaire : M. Paul Cavin, Léopold-Robert 104 ; Vice-secrétaire : M. Léon Fehr ; Caissier : M. Ulrich Hofer, Soleil 5. Les personnes que ce sport intéresse peuvent s'adresser à l'un des membres du comité pour obtenir tous renseignements. Local du club : Café des Amis, rue du Premier-Mars.

CONFERENCE. — Une brochure fort intéressante « Nos réserves nationales », est due à la plume de Mlle E. Chenevard, la sœur du journaliste bien connu. Appelée par le Comité suffragiste, Mlle Chenevard donnera, vendredi soir, une conférence sur le même sujet, déjà applaudie en d'autres villes, et que chacun chez nous voudra entendre.

PARC DES SPORTS. — Les vainqueurs des deux matchs de dimanche dernier, Nordstern I de Bâle, et Chaux-de-Fonds I seront aux prises, dimanche au Parc des Sports, pour le championnat suisse. Comme dimanche dernier, ce sera un après-midi sportif auquel les amateurs ne voudront pas manquer.

MORT SUBITE. — Hier après-midi, un peu avant 2 heures, Mme Gréther, la marchande des quatre saisons, connue de nos ménagères, est tombée morte, foudroyée par une attaque, devant le poids public de la place du Marché.

**Dépêches du 6 Avril**

de l'Agence télégraphique suisse

Nouveau répit à Verdun

PARIS. — Officiel. — 6 avril. — Après les lourds échecs des Allemands deux jours de suite sur nos deux ailes, la journée d'hier a été marquée devant Verdun par une accalmie relative. L'ennemi n'a tenté aucune action d'infanterie à l'est de la Meuse. Nos fantassins ont continué à gagner à coups de grenades quel- que avance dans les tranchées au nord du bois de la Caillette, que le communiqué allemand de mercredi reconnaît enfin implicitement avoir dû nous rétrocéder. La canonnade elle-même a diminué d'intensité. Elle est devenue intermittente sur le front Douaumont-Vaux. A l'ouest, la nuit comme la journée ont été à peu près calmes.

Les Allemands, sur le front de la Meuse paient chers de petits succès, lesquels ne mènent à rien. C'est ainsi qu'une contre attaque nous a ramenés au bois d'Avocourt le 29 mars, les 2 et 3 avril au bois de la Caillette et dans la région de Vaux à nos anciennes positions. Ces récentes affaires ont pu convaincre les Allemands qu'ils ne se trouvent pas en face d'un adversaire décidé à rompre sans esprit de retour et sans intention offensive. Ils doivent savoir désormais que nous nous défendrons avec succès, vraisemblablement, car l'ascendant de nos fantassins sur les leurs est apparu incontestable au cours des derniers engagements.

Sévères condamnations

ST-GALL. — Le tribunal cantonal de St-Gall a condamné hier à six mois de maison de correction et cinq ans d'expulsion du territoire saint-gallois, pour escroquerie et tentative d'escroquerie, le réfractaire allemand Kreie qui, par des annonces dans les journaux avait engagé le public à participer à des entreprises fictives pour lesquelles il avait, en effet, touché quelques fonds. Il se proposait de créer un bureau central de placement avec des succursales dans une trentaine de localités de la Suisse.

Le tribunal a condamné en outre à trois ans de réclusion pour vol avec effraction dans un magasin de bijouterie, un récidiviste Auguste Witz, de Marthalen, mécanicien, âgé de 39 ans.

GENEVE. — Deux négociants en fromage de la place de Genève, MM. Beetschen, père et fils, Bernois, ont comparu hier devant le tribunal militaire pour avoir exporté frauduleusement plus de 10.000 kilos de fromage en surchargeant des déclarations de la Direction des douanes du 6<sup>e</sup> arrondissement.

La direction des douanes à Berne avait demandé que ces faits graves soient sévèrement réprimés.

M. Beetschen père a été condamné à 1200 francs d'amende. Beetschen fils à 2800 francs d'amende, un mois de prison et un an de privation des droits civiques.

Le combat aérien d'Ancône

ROME. — Les journaux publient des détails sur l'incursion de trois ou quatre hydroavions autrichiens sur Ancône. Il en résulte que les hydroavions ont été pris dans un cercle de feu par les canons de défense aérienne et par les avions de chasse italiens qui ont atteint très rapidement une grande hauteur et qui ont attaqué l'ennemi brillamment. Aussi trois hydroavions autrichiens ont été rapidement abattus. La population a gardé un calme parfait et elle a manifesté sa satisfaction de l'échec complet du raid ennemi. Une foule joyeuse est sortie de la ville pour aller voir au port les trophées de la lutte aérienne. Une bombe est tombée sur une école dont tous les élèves avaient été éloignés à temps. Une autre bombe a endommagé l'historique et monumentale église de Saint-Pierre.

Dernières nouvelles suisses

BIENNE. — Dans les usines métallurgiques Knebs à Nidau, trois ouvriers ont été surpris dérobant du cuivre. L'un avait caché sous ses vêtements 18 kilos de cuivre. Tous trois ont été arrêtés immédiatement. Des perquisitions opérées à leur domicile ont fait découvrir d'importantes quantités de métal volé.

BELLINZONE. — La Fédération des sections tessinoises de la Société suisse des commerçants a décidé d'adresser une requête à la direction générale des postes pour demander la double présentation des mandats et remboursements postaux.

BULLE. — Le conseil d'administration de la société Peter-Cailler-Kohler a décidé de convoquer l'assemblée générale des actionnaires le 18 avril et de proposer la distribution d'un dividende de 16 francs par actions et de 9 francs par bon.

FRIBOURG. — L'exposition itinérante de l'industrie suisse des jouets, organisée par le Werkbund, sera ouverte à Fribourg samedi 15 courant au musée industriel et durera jusqu'au 14 mai.

LAUSANNE. — Sur les plaines du Loup, le directeur de l'Ecole d'aéronautique et de constructions mécaniques, M. Brauzzi, en voulant apprendre à voler, a fait une chute d'une hauteur de vingt mètres après avoir touché les fils du téléphone. L'appareil a été démolit Brauzzi sera remis dans quelques jours.

**Au Reichstag allemand**

L'attitude des Etats-Unis

BERLIN. — Hier, au Reichstag, la péroration du discours prononcé par le chancelier a été saluée sur tous les bancs par de vifs applaudissements. Des interruptions du député Liebknecht ont été à maintes reprises étouffées par de véhémentes protestations.

Après le chancelier de l'empire, M. Spahn, du centre, prend la parole. Il remercie d'abord le chancelier de ses déclarations, notamment de celles qui concernent le but à atteindre lors de la conclusion de la paix. Nous n'avons pas pu empêcher la guerre, dit l'orateur et nous ne pouvons pas encore y mettre un terme. La victoire décisive n'est pas encore remportée. Nos adversaires se sont mis d'accord à la conférence de Paris sur les mesures à prendre pour nous anéantir. Je partage sur ce point l'avis du chancelier : Aussi longtemps que la France et la Russie voudront se mettre en mouvement contre nous, aussi longtemps nous opposerons avec l'Autriche-Hongrie un rempart inébranlable aux assauts des masses russes.

Dans sa proclamation du 23 août 1914, le président Wilson demandait à la nation américaine de rester neutre d'esprit et de fait. Les événements n'ont pas répondu à ces paroles (vifs applaudissements). L'Amérique est devenue pour nos ennemis un arsenal et une base de ravitaillement de grand style. A notre égard, le gouvernement s'en est tenu formellement à la lettre des conventions relatives à la neutralité ; à l'égard de nos ennemis, il s'est montré beaucoup plus large. Je ferai allusion seulement à la question des sous-marins, non encore réglée par le droit international. Il est incompréhensible que les Américains s'accommodent des attaques anglaises sur mer. L'Angleterre a cherché à détruire l'équilibre européen. Par sa trahison, elle a permis à la race jaune de se mêler au conflit dans le Grand Océan. Nous ne voulons pas de guerre de conquête, mais aujourd'hui pourtant nous devons opérer des rectifications de frontières. Les institutions politiques et militaires de nos adversaires ne doivent pas rester intactes. Nous devons nous créer une existence politique durable avec l'Autriche-Hongrie. Les bases de notre économie nationale doivent être élargies en vue de la lutte avec l'étranger. Et pour cela nous avons besoin de territoire plus considérables que celui de l'empire d'Allemagne. Cette guerre qui nous a été imposée doit assurer notre situation de puissance mondiale.

Le député socialiste Ebert reconnaît que le chancelier a exposé clairement la situation. Les paroles pacifiques prononcées le 9 décembre ne rencontrèrent aucun écho chez l'adversaire. Les avances du chancelier ont été accueillies à Londres, à Paris et à Pétrograd avec des fanfares guerrières. La récente conférence de Paris n'a fait que renforcer chez l'ennemi ses visées d'anéantissement de l'Allemagne. Or, personne en présence des résultats de la guerre ne peut songer à une défaite de l'Allemagne. Il est regrettable que les socialistes étrangers ne montrent aucune disposition favorable à la paix. En attendant, nous restons tous debout pour défendre la patrie, les intérêts vitaux de l'industrie allemande et nous-mêmes. Notre situation militaire étant plus favorable que jamais, je puis exprimer la volonté de mon parti d'obtenir une paix qui assure à l'Allemagne l'indépendance, l'intégrité territoriale et la liberté du développement économique. La guerre sous-marine n'est qu'une guerre de représailles contre les mesures de l'Angleterre. Nous appuyons les mesures proposées à cet égard par la commission ; nous sommes en cas de légitime défense.

La suite de la discussion est renvoyée à aujourd'hui jeudi.

Meeting de protestation

ATHENES. — Le parti vénizeliste organise un meeting monstre de protestation contre le gouvernement qui a permis aux Bulgares d'occuper des villages de la Macédoine grecque, malgré la promesse de M. Radoslavoff.

La seule boisson de café qui possède une valeur nutritive est le Café de Malt Kneipp de Kathreiner, parce que les éléments nutritifs renfermés dans le grain sont mis en valeur par le maltage. Des céréales simplement torréfiées, telles qu'on en rencontre beaucoup dans le commerce, quelquefois en grains, mais le plus souvent déjà moulues, ne possèdent absolument aucune valeur nutritive.

Le Café de Malt de Kathreiner convient à tous les estomacs.

**SANATORIUM DU LEMAN**  
 GLAND (Vaud) Médecin en chef, Dr L. E. COURADI  
 Hydrothérapie, Electrothérapie, Massage, Régimes. Installation récente pour la Chirurgie et la Gynécologie. Magnifique situation au bord du lac, vue superbe. Vaste parc. Tuberculose pulmonaire et maladies mentales chroniques. Prix modérés. Prospectus sur demande.

---

Demandez partout les cigarettes  
**Maryland Vautier**  
 les meilleures de goût français  
 à 30 c. le paquet

**Suffrage féminin**  
Vendredi 7 avril, à 8 1/2 heures  
à l'Amphithéâtre

**Conférence publique**  
de Mlle E. Chenevard, de Neuchâtel

Sujet: Le féminisme au point de vue national suisse. 6651

**THÉÂTRE**  
de LA CHAUX-DE-FONDS

Samedi 8 et Dimanche 9 Avril  
à 8 1/2 heures

Dimanche, Matinée à 3 1/4 h.  
l'incomparable succès mondial

**OPERA**

d'après Gabriel d'Annunzio

**ORCHESTRE LOVATO**  
MUSIQUE SPÉCIALE

Dimanche, à 3 1/4 heures  
**GRANDE MATINÉE**  
de Famille

à laquelle les élèves des Ecoles secondaires ont l'autorisation d'assister. 6831

Location à l'avance chez M. Méroz, au Théâtre. (Téléphone 1515)

**CAFÉ de la PLACE**

Tous les Jedis soir  
dès 7 1/2 heures 140

**TRIPES**

Se recommande, Aug. ULRICH

**MODES**

La soussignée annonce à ses connaissances, ainsi qu'au public en général, l'ouverture de son magasin de modes.

Formes. Transformations  
Travail prompt et soigné.  
Se recommande.

**M. Weiss**  
Rue Léopold-Robert 18 B  
1er étage. 6254

**Kumin-Beul**  
8, Limmatquai, 8  
ZURICH

Maison spéciale de

**TIMBRES DE GUERRE**

5 différents Ob. Ost neufs Fr. 0.95  
5 » » oblitérés » 1.25  
7 » Varsovie » 3.70  
11 » Turquie » 2.-

Port en plus. Sans engagement. Envoi à choix. Demandez Catalogue B gratis et franco, avec cadeaux de timbres

**Baume St-Jacques**  
de C. Lautmann, pharm. Bâle

Remède excellent et inoffensif pour la guérison de toutes les plaies anciennes ou nouvelles: ulcérations, brûlures, varices, pieds ouverts, hémorrhoides, coupures, éruptions, eczéma, dartres, etc. Ce produit pharmaceutique se recommande de lui-même et se trouve dans toutes les pharmacies. Dépôt général: Pharmacie St-Jacques, Bâle.

Chaux-de-Fonds: Dans toutes les pharmacies. (8644, S.) 1804

**Chambre à manger**

A vendre magnifique chambre à manger, ébénisterie très soignée. Plus une pièce de vin « Moulin à Vent » 1911

S'adr. rue des Tourelles 31. 6456

MAGASIN

**J. CAEHLER**

SUCC. W. STOLL

4, Rue Léopold-Robert, 4

SPÉCIALITÉ DE

**CORSETS**

IMMENSE ASSORTIMENT

depuis les genres les meilleurs jusqu'aux plus soignés

Cache-corset - Ceintures - Soutien-gorge  
Corsets de circonstances - Serviettes  
hygiéniques - Jarretelles - Fournitures de corsets

**Commune de La Chaux-de-Fonds**

Par suite de décès, le poste d'Officier d'Etat-Civil de la circonscription communale de La Chaux-de-Fonds, est mis au concours

Obligations: celles déterminées par la Loi et les Règlements.  
Traitement: Fr. 3600.-, avec haute paie de Fr. 900.- acquise en 20 ans.  
Adresser les inscriptions, avec certificats à l'appui, à la Direction de Police, jusqu'au 15 avril 1916. 6858

La Chaux-de-Fonds, le 5 avril 1916. Conseil communal.

COMPTOIR DE PHOTOGRAPHIE

**TECO**

RUE LÉOPOLD-ROBERT 55  
La Chaux-de-Fonds

J.-O. TIÈCHE

Avant le transfert du magasin, je vends plusieurs Appareils, Objectifs à portraits, Chambres d'ateliers, Châssis-presses, Manomètres, le tout d'occasion et liquidé à moitié prix.

Sous peu le magasin sera transféré Rue Léopold-Robert 66 « Minerva Palace ». 6853

**FABRIQUE DE CADRANS métal**

Industriel de la région cherche à reprendre fabrique de métal bien outillée. Paiement comptant. Eventuellement on engagerait chef de fabrication expérimenté. Adresser offres écrites sous H.-5602-J., à la S. A. Suisse de Publicité, Haasenstein & Vogler, ST-IMIER. 6849

**MODISTES - VENDEUSES**

sont demandées de suite dans grande Maison de Modes de la Ville. — Adresser offres écrites, sous chiffres A. B. 6725 au bureau de l'IMPARTIAL. 6725

**SCIERIE NOUVELLE**  
BOILLOT & Co

Boulevard de la GARE La Chaux-de-Fonds

**Achat de Bois sur pied et en billons**  
**Achat et Vente de Sciages-Madriers**

S'adresser: Bureau MINERVA, rue Léopold-Robert 66, Téléphone 8.90; et Bureau CHAPPUIS, Combustibles, Boulevard de la Gare, Téléphone 3.27.

**A remettre**  
pour fin septembre, ensuite de départ,

**SALON DE MODES**

avec grande devanture, bien situé dans quartier Ouest de la ville, et appartement; Fr. 730.— par an. Fr. 1600.— de reprise.  
Ecrire, sous chiffres O.C. 6085, au bur. de l'IMPARTIAL.

**CINEMA**

**Palace**

Ce soir pour la dernière fois  
Les deux premiers épisodes des

**Mystères de New-York**

**Graines**

Mme Ida Walther-Lengacher

annonce à sa nombreuse clientèle qu'elle est bien assortie en graines de toute première qualité. Comme les années précédentes, elle vend toutes **GRAINES potagères, et petits OIGNONS à planter.** Elle fera tout son possible pour satisfaire sa nombreuse clientèle. Dès le 1er Avril, tous les **Mercredis et Samedis**, sur la **Place du Marché, rue du Stand, vers la Pharmacie Bech.**  
Dépôt **Epicierie rue du Rocher 20 et rue Numa Droz 11.** 6853  
Se recommande

**Rheinfelden Bains de sol**

**Bension Eden**

Excellente cure contre rhumatisme, paralysie, maladies de femmes, affiction de cœur et nerveuses. 6854  
Prospectus sur demande.  
Famille RUPPRECHT.

**A vendre**  
en parfait état

**Laminoir** sur socle pour laminer carrures et lunettes. 6850

**Laminoir** sur socle à coches. S'adresser chez MM. JOBIN & Co. NEUCHÂTEL. 6850

**Goutte et Rhumatisme**

Qui souffre de rhumatisme, sciaticque, lumbago, rigidité des doigts et membres, points dans les articulations, enflures, insensibilité, douleurs musculaires et nerveuses, et en vain a tout essayé, pourra retrouver sa santé en employant la

**vraie friction des neufs esprits.**  
Seul dépôt à La Chaux-de-Fonds: Droguerie Neuchâteloise, Küthing & Co. — Prix fr. 1.70 et 2.50.  
Fabricant: Cl. Brantl, pharmacien, à Zurich-Oberrieden.

**RESTAURANT - BRASSERIE ARISTE ROBERT**

Tous les Mardis, Jedis, Dimanches

**CONCERT** par l'orchestre **CHOPARD**

BIÈRE ÉTRANGÈRE ET DU PAYS — CAVES SOIGNÉES

Tous les jours: Choucroute garnie — Dîners et Soupers à prix fixe 2738  
RESTAURATION À LA CARTE

Tous les Mardis soirs: **SOUPER AUX TRIPES**

**Boucherie E. Soltermann-Jenzer**

4, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4

Bien assortie en

**Viandes de BŒUF et Gros Bétail**  
Veau, porc frais, salé et fumé

Haricots salés - Compôte aux Choux - Choucroute et Souris

Tous les samedis 6467

**LAPINS FRAIS**  
CERVELAS - GENDARMES - WIENERLIS

On porte à domicile — Téléphone 2 68 — Service d'escompte Neuchâtelois

**SEJOUR Pension-Famille MARIN**  
VILLA, BELLEVUE" près Neuchâtel

Endroit spécialement recommandé pour cure d'air et villégiature, situation magnifique, dégagée, en campagne, à quelques minutes de la gare et du lac; vue superbe sur le lac et la chaîne des Alpes, jolis buts de promenades, grand jardin ombragé; chambres au soleil, excellente cuisine, confort. Prix, fr. 4.50 par jour. Arrangements pour grandes familles et séjour prolongé. Téléphone 19.50 — Prospektus

6401 Se recommande K. UNSELD.

**Vitrier-Encadreur**

Poses de vitres à domicile

**B. GUILIANO**

Rue de l'Hôtel-de-Ville 21a  
Téléphone 10.56 6274

Verres à Vitres et Vitrages en tous genres

**J'achète**  
au mieux les Titres de la **Séquanaise Capitalisation**

Offres écrites, sous chiffres P. V. 17, Poste restante, St-François, JH 18193 D

**Pour Munitions**

Appareils de vérification. Comparateurs à aiguille pour longueur totale, profondeur, diamètre (têtes, corps et bouchons de gaines). Taradeuses, tours à décoller, sensitives, fraiseuses pour filets, tours revolvers, etc., sont fournis par le H 946 X 6282

**BUREAU TECHNIQUE DEMAUREX**  
rue Petitot 8, Genève, Tél. 8.10.

**10 1/2 Lignes cylindre**

**QUI** pourrait fournir d'importantes quantités de mouvements terminés 10 1/2 à 10 1/2 lignes cylindre à tirette. Paiement au comptant. — Offres écrites sous chiffres H. W. G. 6845, au bureau de l'IMPARTIAL. 6845

**Pour Genève Bijoutiers ou Acheveurs**

or et argent, Bon salaire et travail assuré. — Ecrire à M. G. Grandjean, Coulouvrier 11, Genève. 6847

**Terminages**

Importante Maison pourrait sortir régulièrement, par fortes quantités, mouvements dorés 13 lignes ancre, avec toutes fournitures, cadrans, aiguilles, boîtes, glaces posées pour

**Remontages**

bien payés. — Ecrire sous chiffres X. B. 6846, au bur. de l'IMPARTIAL.

On demande une H 1060 P

**File de salle**

connaissant bien le service. Certificats et photographies exigés. 6848

**Hôtel du Cheval-Blanc PORRENTUAY**

Impressions couleurs. Imprimerie de l'IMPARTIAL

**Etat-Civil du 5 Avril 1916**

**NAISSANCE**  
Jeanneret, Hervé-Paul, fils de Paul-Henri, facteur postal, et de Berthe-Aline-Marie née Balimann, Neuchâteloise.

**PROMESSE DE MARIAGE**  
Kellenberger, Emil, coiffeur, Appenzellois, et Biehli, Frieda-Emma, coiffeuse, Schaffhouseoise.

**MARIAGE CIVIL**  
Cattaneo, Luigi-Antonio, Missionnaire, Tessinois, et Billand, Hélène-Emma, sans profession, Neuchâteloise et Vaudoise.

**Docteur Jacot - Guillardmod**  
Médecin - Chirurgien - Accoucheur

**vaccine**  
tous les jours, de 1 à 3 heures  
2, Rue de la Promenade  
H-21071-C 6487

**Mme L. TRAMBELLAND**  
Sage-femme de 1re classe  
Diplômée des Facultés de Montmélior, Lyon et Maternité de Genève.  
Rue de Neuchâtel 2 et Rue des Alpes 16  
Téléphone 77-13 12214  
(près de la Gare) **GENÈVE**  
Reçoit pensionnaires. — Consultations.  
Man spricht deutsch. H-31231-X

**Charcuterie A. Savoie**  
Rue du Premier Mars 11

**NOUVEAU**

Dès aujourd'hui  
**Saucisses à rôtir**  
avec viande de veau, mode de St-Gall. Saucisses à étendre sur le pain (Mettwurst, 1re qualité). 6795

**PORC - VEAU**  
Se recommande, A. SAVOIE.

**Meubles**

Rue Léopold-Robert 82, restent encore à céder avantageusement.

**1 lit Louis XV (1 place),**  
**1 verticow,**  
**1 Divan rouge,**  
**1 buffet de service et 6 chaises,**  
**1 fauteuil,**  
**1 réfrigérateur,**  
**1 table de nuit,**  
quelques panneaux et tableaux,  
Jusqu'au 10 avril. DERNIER DÉLAI de vente. — S'adresser 6829

Rue Léopold-Robert 82, au 1er étage.

# VENTE EN SOLDE

## de TOUS LES MEUBLES

atteints, même légèrement, lors de l'incendie du 16 Février

**Le Prix de Solde est marqué sur chaque Objet**

# Meubles PROGRÈS

## Impôt Fédéral de Guerre

Invitation publique aux contribuables du district de La Chaux-de-Fonds de présenter une déclaration d'impôt

En exécution de l'article 14 de l'ordonnance du 30 décembre 1915, concernant l'impôt fédéral de guerre,

### les contribuables du District de La Chaux-de-Fonds

soumis à l'impôt de guerre sont rendus attentifs aux dispositions suivantes :

1. Toutes les déclarations pour l'impôt fédéral de guerre devront être remises dûment remplies et signées à la Préfecture de La Chaux-de-Fonds ou au Secrétariat communal du lieu de domicile du contribuable, jusqu'au 10 avril 1916.
2. Tout contribuable à l'impôt de guerre qui n'aurait pas reçu son formulaire de déclaration est tenu de le réclamer à la Préfecture du district.
3. Sont contribuables à l'impôt de guerre :
  - a) les personnes physiques qui ont leur domicile en Suisse et dont la fortune excède fr. 10.000 ou dont le produit du travail excède fr. 2.500. Les veuves qui ne disposent pas de ressources suffisantes ou qui ont un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans sont exonérées de l'impôt si leur fortune ne dépasse pas fr. 30.000. De même, le produit du travail non imposable est porté à fr. 3.000 pour les personnes sans fortune qui ont quatre enfants ou davantage, âgés de moins de 18 ans.
  - b) les personnes domiciliées à l'étranger, propriétaires d'immeubles situés en Suisse, usufruitières d'une fortune située en Suisse, propriétaires, associées, commanditaires ou membres de l'administration d'entreprises ou ayants-droit à des successions situées en Suisse.
  - c) les personnes morales qui ont leur siège en Suisse, y possèdent des immeubles ou y exploitent une entreprise.
4. La déclaration des personnes mineures doit être faite par les détenteurs de la puissance paternelle et celle des interdits par les tuteurs ou les curateurs.
5. L'impôt fédéral de guerre est dû par toutes les personnes domiciliées en Suisse le 1<sup>er</sup> janvier 1916 ou qui établissent leur domicile dans la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1916. Le fait qu'un contribuable n'a pas rempli les formalités nécessaires pour établir son domicile en Suisse ne le délie pas de l'obligation de payer l'impôt.
6. Le contribuable qui ne remettra pas sa déclaration dans le délai fixé sera condamné à une amende d'ordre de fr. 20 ; il sera en outre taxé sans recours par le service des contributions.
7. Tout contribuable qui dissimule sa fortune ou le produit de son travail et parvient au moyen de fausses déclarations à faire réduire sa cote d'impôt est passible d'une contribution égale au double de la réduction dont il a bénéficié ; il peut être frappé en outre d'une amende de fr. 50, à fr. 5.000 (article 40 de l'arrêté fédéral).

Les contribuables à l'impôt de guerre sont enfin rendus attentifs aux différences existant entre les dispositions concernant la perception de l'impôt fédéral de guerre et celles de la législation fiscale neuchâteloise. Les instructions remises à chaque contribuable mentionnent ces différences.

NEUCHÂTEL, le 24 mars 1916.

Administration Cantonale de l'Impôt de Guerre.

### Presse à copier

On achèterait une presse à copier, d'occasion. — Faire offres écrites sous chiffres B. M., 6536, au bureau de L'IMPARTIAL.

### LAIT

On demande à acheter, pour le 1er Mai, au plus haut prix, le lait de quelques paysans. — S'adresser rue du Doubs 51, à la laiterie.

### Retoucheur-lanternier

pour petites pièces ancre, pourrait entrer immédiatement dans importante Fabrique d'horlogerie de Bienne. — Faire offres par écrit, avec preuves de capacités, sous chiffres O. T. 6706 au bureau de L'IMPARTIAL.

### Journaux de Modes

Vente Librairie-Papeterie COURVOISIER, PLACE NEUVE.

Etude de M<sup>e</sup> A. JOLISSAINT, notaire à ST-IMIER et à RENAN

### VENTE DE BÉTAIL d'un Fonds d'exploitation rurale et de Meubles meublants

Lundi 21 Avril 1916, dès 1 heure de l'après-midi, en son domicile, M. Eugène JACOT, cultivateur, à la FERRIERE, lieu dit « Au Crêt de la Borne », exposera en vente publique et volontaire, savoir :

**BÉTAIL**  
10 vaches portantes, pour différentes époques, 2 génisses de 1½ et 2 ans, 1 jument de 11 ans (pas de piquet), un poulain de 11 mois (descendance de l'étalon « Copain » des Breuleux), 2 brebis portantes et 1 bélier.

**USTENSILES ARATOIRES**  
5 chars à pont et à échelles, 2 chars à bractes, 1 glisse à bractes, 1 char à pont et à flèches, 1 caisse à purin, 2 faucheuses à 1 et 2 chevaux, 1 râteau fane, 1 charrou « Brabant », 1 herse canadienne, 1 dite à prairie, 1 concasseur, 1 hache-paille, 1 coupe-paille, 2 harnais de travail, 1 dit anglais, 1 cage à veaux, 1 tonneau à eau, des clochettes pour vaches et chevaux, 1 bidon et 1 couloir à lait.

**MEUBLES MEUBLANTS**  
2 lits complets, 1 garde-robe, des tables.  
Terme pour les paiements.  
ST-IMIER, le 8 Avril 1916.

H-5505-J 6757 Par commission: Ad. JOLISSAINT, notaire.

**ACHEVEURS ancre** pour petites pièces (H-616-U) sont demandés pour place stable. — S'adresser Fabrique „ÆGLER S. A.", Reberg, BIENNE

**PREMIÈRE VENDEUSE**  
expérimentée, est demandée de suite dans grands Magasins de la localité. Gages, fr. 130.— pour commencer. Fortes augmentations. — Adresser offres écrites, sous chiffres A. Z. 6726 au bureau de L'IMPARTIAL.

### LA GUERRE MONDIALE

Bulletin quotidien illustré Administration et Rédaction, rue de la Dôle 11, Genève. Le Numéro 20 centimes

Voici un journal, spécialement destiné comme son titre l'indique à raconter au jour le jour la « Guerre Mondiale », soit par la plume, soit par l'illustration. Ce qui rendra ce bulletin particulièrement précieux pour les gens qui aiment à voir clair dans les ténèbres répandues par les « Ageuces », ce sont deux cartes des théâtres de la Guerre, — Franco-Allemande et Russo-Allemande, — sur lesquelles, chaque jour, seront indiqués en deux couleurs les mouvements et la position des belligérants, de sorte qu'au premier coup d'œil, on se fera une idée de la situation. La partie rédactionnelle comprend un bref commentaire, dû à une plume militaire, de cet exposé graphique un choix critique des dernières nouvelles reçues pendant la nuit, des articles techniques et de discussion. L'illustration mettra sous les yeux du lecteur des clichés d'actualité d'un caractère extrêmement documentaire.

En vente à la Librairie Courvoisier, place Neuve. Joli choix bonnes montres argent, pour dames ; bas prix. Encore quelques régulateurs. — F.-A. DROZ, rue Jaquet-Droz 39. Timbres-Poste. — Achat, Vente, Echange. Jolie collection, 200 différents, variés, 1 fr. eu timbres-poste. Port en sus. — Montandon-Schenk, Cernier (Neuch.) 1777

### Boulangerie

A louer une ancienne boulangerie-pâtisserie, au centre de La Chaux-de-Fonds, pour le 1er mai. Bonne clientèle et peu de reprise. — Ecrire sous chiffres A. V., 6627, au bureau de L'IMPARTIAL.

### A louer

de suite ou époque à convenir et pour le 30 avril 1916 Dans maisons soignées, possédant tout le confort moderne, de

### beaux appartements

de 2 et 3 chambres, cuisine, etc, avec belles dépendances, buanderie, séchoir, cour et jardin. Eau, gaz, électricité. Certains logements avec salle de bains. Prix variant de frs 360.— à 575.— par an.

S'adresser à M. H. Danchaud, entrepreneur, rue du Commerce 123. — Téléphone 6.38.

### A LOUER

Pour le 30 Avril 1916 Progrès 163. Magnifique haut rez-de-chaussée de 3 chambres, cuisine, gaz et électricité installés. Situation superbe au soleil, grande cour.

Fr. 600.— 5964

Léopold-Robert 7. 1er étage de 3 chambres, cuisine, gaz et électricité installés. Prix, Fr. 540.—

Léopold-Robert 7. 1er étage de 3 grandes chambres, cuisine, chambre à bains, gaz et électricité installés. Fr. 750.—

Léopold-Robert 7. 3me étage de 3 chambres, cuisine, gaz et électricité installés. — Fr. 540.— 5965

S'adresser à M. Wilhelm Rodé, géant, rue Léopold Robert 7.

### A LOUER

Rue Léopold-Robert 64 face à la Nouvelle Poste, grand MAGASIN avec deux vitrines. Disponible à volonté. — S'adresser même maison, au propriétaire. 5045

### MAGASIN

A louer, de suite, petit magasin situé au centre des affaires. Convientrait pour coiffeur ou petit commerce. — S'adresser Etude A. JAQUET & D. THIEBAUD, notaires, Place Neuve 12. 5958

### A louer

Rue Léopold-Robert 64 face à Nouvelle Poste, le PREMIER ETAGE de 8 pièces, plus salle de bains, un alcôve et tous locaux accessoires. Chauffage central. — S'adresser même maison, au propriétaire.

SACS D'ECOLE. LIBRAIRIE COURVOISIER

**Avez-vous** quelque chose à vendre? **Voulez-vous** louer un appartement? louer une chambre? **Cherchez-vous** une place? **Demandez-vous** des employés?

Mettez une annonce dans l'IMPARTIAL, journal le plus répandu de La Chaux-de-Fonds, dans le Canton de Neuchâtel et le Jura-Bernois, pénétrant dans tous les ménages de la Ville et environs et consulté tous les jours par quantité de personnes de toutes conditions, à la recherche de renseignements utiles.

**Tirage élevé** **Abonnements d'annonces avec rabais de 10 à 40 %** **Projets et Devis sur demande.**

**Office du Travail (Arbeitsamt)**  
Bureau de placement gratuit  
(Unentgeltliche Stellenvermittlung)  
Léop.-Robert 3 (Téléph. 12.31)

**INDISPENSABLE**  
pour  
**EMPLOYÉS & EMPLOYEURS**  
Où trouverez-vous  
**DU TRAVAIL ?**  
Où trouverez-vous  
**VOTRE PERSONNEL ?**  
**SANS FRAIS**  
**À L'OFFICE DU TRAVAIL**

Renseignements au bureau, soit par écrit, correspondance ou téléphone (12.31). Correspondant à 14 bur. suisses

**NICKELEUR**  
actif et habile, est demandé pour de suite ou dans la quinzaine. — S'adr. chez M. A. Müller, Nickelages, 80-LEURE. 6659

**Cadrams**  
On demande à acheter une machine à pointer les plaques. — S'adresser à M. E. DOCOURT, Route de Cœuve, Porrentruy. 6856

**Fille**  
On demande une fille de toute moralité et présentant bien, pour aider au ménage et servir au café. Bons gages. — Faire offres par écrit, avec photographies et certificats, sous Case postale 13561. 6857

**JEUNE FILLE**  
On cherche une jeune fille pour aider dans un magasin. Salaire dès le début. Peut apprendre un bon métier. S'adresser, le matin seulement, à Mme Dumont, coiffeuse, rue Léopold-Robert 12. 6820

**JEUNE GARÇON**  
libéré des écoles trouverait place dans une administration pour faire les commissions Occasion de s'initier aux travaux de bureau. Rétribution immédiate. — Adresser offres écrites, sous chiffres A. G. 3416., à Haasenstein & Vogler. 6860

**HORLOGER**  
Bonne Maison de la Place demande bon horloger connaissant la pièce ancre et cylindre et si possible l'achevage de la boîte; éventuellement, on mettrait la personne au courant. — S'adr. par écrit, sous chiffres G. B. 6667 au bureau de l'IMPARTIAL. 6667

**Echappements**  
Planteurs d'échappements cylindres, expérimentés dans cette partie, demandés des plantages depuis 9 à 11 lignes. Livraison régulière. — Offres écrites, sous lettres L. B. 6439, au bureau de l'IMPARTIAL. 6439

**Bon Remonteur**  
petites pièces cylindre, est demandé de suite. — S'adresser chez MM. Mosimann & Cie, rue du Nord 116. 5958

**A LOUER**  
pour le 30 avril 1916  
à la rue Léopold-Robert 58  
1 beau logement de 3 chambres, cuisine et belles dépendances. Frs. 650. — par an.  
1 beau logement de 2 chambres, cuisine et belles dépendances. Fr. 420 — par an.  
Service de conciergerie y compris. 5744

S'adresser à M. H. Danchaud, entrepreneur, rue du Commerce 123. — Téléphone 6.28.

**Polisseuse.** Bonne polisseuse d'arabes se recommande pour du travail à domicile, si défaut, accepterait une autre partie quelconque. 6736  
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

**Avis**  
Par suite de très nombreuses réclamations, nous avons décidé de supprimer totalement de notre vente les meubles de fabrication "genre italien".  
Depuis 3 mois, notre fabrication se fait en Suisse allemande et en article soigné.  
Des ce jour, tous nos meubles sont garantis contre tous vices de forme, chauffage central, etc.

DEMANDEZ GRATIS NOTRE CATALOGUE

**Chambre à coucher "Zurich"**  
en noyer ciré, moderne, complète, à **850 FR.**

**Chambre à manger "Berna"**  
Buffet de service, table à coulisses, six chaises et divan, **475 FR.**

**Lits complets** dep. fr. 120.—  
**Armoire à glace, noyer** » 130.—  
**Secrétaire à fronton** » 165.—  
**Lavabo, cinq tiroirs** » 75.—  
**Divan moquette** » 75.—

**AU BON MOBILIER** **EDMOND MEYER FILS**  
Rue Léopold-Robert 68

**GHAUSSURES**  
POUR MESSIEURS VIENNENT D'ARRIVER ET SONT EXPOSEES DANS NOS VITRINES 2 ET 4

**Von Arx & Soder**  
2 PLACE NEUVE 2



**Revue Internationale de l'Horlogerie**  
17<sup>me</sup> année

Journal illustré traitant spécialement de l'Horlogerie et branches annexes, la Bijouterie, la Mécanique, les Marques de fabrique. Renseignants sur ce qui se crée de nouveau

Publicité rayonnant dans le monde entier

Paraissant à la Chaux-de-Fonds 2 fois par mois, le 1er et le 15 de chaque mois

**Prix d'abonnement :**  
Suisse : 6 mois, fr. 3.25 ; 1 an, fr. 6 Etranger : 6 mois, fr. 5.50 ; 1 an, fr. 10  
**Spécimen gratuit sur demande**  
On peut s'abonner à toute date

ADMINISTRATION : 1, Rue du Marché, Chaux-de-Fonds

**ATELIERS DE CONSTRUCTION OERLIKON LAUSANNE**  
Adresse télégr., Oerlik, Lausanne Gare du Flon Téléphones 1771 - 3551

**Moteurs électriques**  
en tous genres et de toutes puissances

**Moteurs spéciaux pour l'Industrie horlogère**  
**Perceuses électriques**

554 maison exclusivement suisse H-10080-L

**Baux à loyer. - Papeterie Courvoisier**

**Petit moteur**  
à air chaud, est à vendre; conviendrait pour expériences ou divertissement à jeune mécanicien. — S'adresser rue de la Balance 3, au magasin. 6848

**SOCIÉTÉ BIBLIQUE**  
cherche salle à louer, meublée de préférence, pouvant contenir de 30 à 50 personnes. 6842  
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

**Tonneaux.** Toujours acheteur de futailles en tonneaux. — Bozonnat, Serre 14. 1850

**C'est le moment d'en profiter**  
Dès **Vendredi 7 avril**, pour faire place à nos arrivages du printemps, nous mettrons en vente

**Occasions Occasions**  
Plusieurs séries de **Bottines**

**jaunes, pour dames, lacets et boutons, ainsi que Molières.** . . . . . No 36/42  
**Quelques jolis genres, pour filles et garçons, à lacets et boutons, noirs et jaunes** . . . . . No 26/35  
**Bottines à lacets, pour hommes, jaunes** . . . . . No 40/46  
**Souliers** " " " noirs. . . . . No 43/46

Tous ces articles sont cédés à des prix très bas et sont de **qualité irréprochable.** — On ne donne pas à choix. 6865

**SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION**  
A l'angle du Contrôle  
Rue du Parc 54-a Rue du Parc 54-a

**Attention!**  
Il sera vendu demain **vendredi**, sur la **Place de l'Ouest**, un wagon de **CHOUX-FLEURS**  
**Prix très avantageux**

**FABRIQUE D'HORLOGERIE**  
cherche, pour la direction **Négociant expérimenté**

dans la force de l'âge, **ADMINISTRATEUR CONSOMMÉ**, présentant toutes garanties de capacité et de moralité. Importante situation d'avenir. — Offres à l'Etude **A. Jeanneret, A. Béguelin et A. Rais**, avocats et notaires, 48, rue Léopold-Robert, **La Chaux-de-Fonds.** H-30724-C 6880

**Tailleuses**  
sont demandées dès **lundi 10 avril.** Salaire, **5 fr.** par jour. 6884  
Offres écrites Case postale **16.056**

**Fabrique de Cadrams métal**

Industriel de la région cherche à reprendre fabrication de cadrams métal bien outillée. Paiement comptant **Eventuellement on engagerait chef de fabrication expérimenté.** — Adresser offres écrites sous **H-5602-J.**, à la **S. A. Suisse de Publicité. Haasenstein & Vogler, ST-IMIER.**

**Terrain près du Cimetière**  
Pour y établir un Chantier de Sculpture-Marbrerie, et, éventuellement, y bâtir un immeuble, on demande à acheter un grand terrain à proximité immédiate du Cimetière. — Adresser offres écrites, en indiquant superficie, situation et prix, sous chiffres **K. B. 6258,** au bureau de l'IMPARTIAL. 6895

# MAGASIN STRÜBIN

2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

## Outils aratoires

Râteaux - Bêches - Triandines  
Serpiolets - Crocs - Fourches  
Ploches - Pelles - etc.

PRIX MODÉRÉS 6072

# AGENCE SUISSE DE PUBLICITÉ J. HORT

3 RUE RICHARD LAUSANNE

Annonces dans tous les journaux aux conditions les plus avantageuses. Demandez devis gratuits

# MONTMOLLIN VILLAS

## A vendre

3 et 5 chambres, cuisine et dépendances; balcon, terrasse, jardin, eau et électricité. — S'adresser à MM. Roulet & Colomb, Entrepreneurs, Neuchâtel. H 1030 N 6851

# SCIERIE F. L'HERITIER

Achat et vente de bois.

COENNEAUX, fr. 48 la toise, rendus. FAGOTS, la pièce fr. 0.60, par dix fagots, fr. 0.65, rendus. SCIURE, la bûche fr. 8.-, le sac, fr. 0.40. — Téléphone 11.18. 6821

**Adoucissages.** A l'Atelier Jules AMEZ-DROZ (Bel-Air), on sortira de l'adoucissage à de bons adoucisseurs canabes. 6855

**Commis.** Jeune homme, ayant fait l'apprentissage, cherche place dans un bureau. Certificats à disposition. — Adresser offres écrites, sous chiffres H. X. 5017, au bureau de l'IMPARTIAL. 5017

**Volontaire** cherche place dans famille honorable, pour aider au ménage ou dans un magasin, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Bon entretien et vie de famille exigées. — Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Racine, rue Numa-Droz 49. 6817

**Commis.** Jeune fille, intelligente et ayant reçu bonne instruction, demande place comme apprentie commis dans bonne maison de la place. — Offres écrites, sous chiffres M. W., 6837, au bureau de l'IMPARTIAL. 6837

**Jeune fille.** On demande une jeune fille, libérée des écoles, pour faire les commissions et aider au ménage. — S'adresser chez M. A. Bühler-Pécaud, rue Numa-Droz 148. 6819

**Acheveur-DÉCOTTEUR,** bien au courant de la retouche de rélage et de l'achevage, petites et grandes pièces, habile et régulier au travail, pourrait entrer de suite au Comptoir LÉON REUCHE FILS & Co. Place stable pour personne capable. 6863

**Remonteur** pour grandes pièces antres est demandé au Comptoir Gindrat-Delachaux & Cie, rue du Parc 139. 6894

**Apprenti.** Jeune homme, fort et intelligent, peut entrer de suite comme apprenti **cordouner**. Nourri et logé chez ses parents. 6818. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Porteur de pain** est demandé de suite à la Boulangerie, rue du Parc 70. 6822

**Remonteurs.** On demande quelques remonteurs d'échappements pour pièces 11 lignes cylindre. Engagement aux pièces ou à la journée. Entrée de suite. — S'adresser chez MM. Lugermann & Morrison, rue Léopold-Robert 90. 6826

**Décoteur-Visiteur.** On demande un décoteur-visiteur, spécialement pour pièces 11 lignes cylindre. Engagement à la journée. Place stable et bien rétribuée. — S'adresser par écrit sous chiffres A. Z., 6827, au bureau de l'IMPARTIAL. 6827

## ALLIANCE DES FAMILLES



AGENCE MATRIMONIALE de premier ordre  
Mme Wilhelmine ROBERT  
MAISON DE CONFIANCE fondée en 1880 760

Consultations de 9 h. à midi et de 2 à 6 h.  
Discrétion absolue. LA CHAUX-DE-FONDS, Rue Léopold Robert 72, au 1er étage.

Puisque vous êtes sûre, Mesdames, que la «LACTOLYSS» rajeunit, mettez-en dans votre eau de toilette et vous resterez jolie! (Votre coiffeuse la vend). 802

**Appartement.** A louer, pour fin avril, appartement de 2 grandes chambres, cuisine et toutes les dépendances. Gaz et électricité. Loyer modeste. — S'adres. rue Alexis-Marie-Piaget 67, au sous-sol, à gauche. 6836

**A louer** pour le 30 avril 1916, un logement de 2 pièces, cuisine et corridor, gaz et électricité installés, dépendances. — S'adresser rue du Temple-Allemand 49, au 1er étage. 6740

**Logement.** A louer, pour fin Avril, logement de 2 pièces, cuisine et dépendances, bien situé. — S'adresser rue du Puits 9, au 1er étage. 6831

**Mécanicien,** 24 ans, ayant pratiqué l'outillage et le petit décolletage de précision, cherche place stable. — Offres écrites sous chiffres H. B. 6844, au bureau de l'IMPARTIAL. 6844

**Comptable** expérimenté est demandé pour faire quelques heures dans bureau de la localité. — Offres par écrit, sous chiffres T. P. 6828 au bureau de l'IMPARTIAL. 6828

**Pied-à-terre** à louer, bien meublé, avec électricité, indépendante, au 1er étage. Prix modéré. — S'adresser rue du Progrès 93, au 1er étage. 6831

**Chambre** non meublée, au soleil, bien située, est à louer à personne tranquille. — S'adresser rue Numa-Droz 6, au 1er étage. 6862

**On cherche à louer** une chambre meublée, très simplement, située Quartier de l'Abellé. Selon désir, on payerait d'avance. — S'adresser chez M. L. André, rue du Temple Allemand 107 bis, au rez-de-chaussée, à gauche. 6830

**MONSIEUR** demande à louer 2 chambres meublées. — Ecrire Case postale 10 657. 6830

**On demande à louer** une chambre indépendante et non meublée, dans quartier Ouest, pour monsieur seul d'un certain âge et travaillant dehors. — S'adr. rue Léopold-Robert 51 A, au 3me étage. 6839

**Vélo** peu usagé est demandé à acheter. — Faire offres par écrit, à M. D. Chappuis, rue de la Paix 61.

**On demande à acheter** de suite une clarinette, en ut, en très bon état. — S'adresser rue du Collège 7, à la Pension. 6834

**Linoléum.** On demande à acheter un linoléum, usagé mais en bon état, mesurant 3 m. x 4 1/2 m. environ. — S'adresser rue Numa Droz 18, au 1er étage. 6838

**Piano noir** son excellent, à l'état de neuf, cédé après peu d'usage, pour fr. 665. «Hurni & Hubert, Zurich». 6860

**Piano palissandre.** «Elké», Paris, admirable, très peu servi, cédé pour fr. 625. Pressant. — S'adresser «Au Bon Mobilier», rue Léopold-Robert 68. 6860

**A vendre** occasion, un vélo, marque «Condor», très bien conservé. — S'adresser au Magasin de bijouterie, rue Léopold-Robert 70. 6776

**Poussette.** A vendre, faute d'emploi, ploi, une belle poussette moderne, bien conservée, ainsi qu'un TRINEAU D'ENFANT. 6777. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A vendre** une jolie poussette capitonnée et avec garde-crotte; très peu usagée. — S'adresser rue de la Serre 22, au 3me étage. 6894

**A vendre,** faute d'emploi, une table carrée en bois dur, 1 glaco, 1 table de nuit en sapin, 1 lampe à suspension, à pétrole, un fer à bricolais, pour potager, 5 grands plats en porcelaine. — S'adresser rue du Parc 52, au 1er étage. 6233

**A vendre.** Un lit complet, un lavabo, une table de nuit, des chaises, un guéridon, un réchaud à gaz (3 feux), un potager à bois, le tout en bon état. — S'adresser rue du Parc 11, au 1er étage, à droite. 6454

**Vélos.** A vendre deux bons vélos de course, ayant très peu roulé. Bas prix. — S'adresser à M. C. Antonin, rue Jaquet Droz 29. 6818

**A vendre** quelques paires de canaris du Harz, pure race et bons chanteurs. — S'adresser rue de la Serre 55, au 2me étage. 6409

**A vendre** occasion un appareil photographique 13x18, à pied, ainsi que lanternes, selles et autres fournitures pour vélos. — S'adresser rue de la Serre 28, au 2me étage. 6421

**Vélo.** A vendre un vélo marqué «Panneton», dernier modèle. — S'adresser à M. A. Robert, rue Léopold-Robert 58. 6478

**A vendre** un bon burin-fixe, avec burins et support. — S'adresser rue du Parc 79, au 3me étage, à gauche. 15457

**A vendre** à bas prix une banque de magasin, un pupitre, une caisse «Tucker» américaine, une poussette de chambre. — S'adresser rue de la Serre 83, au 1er étage, après 7 heures du soir. 6433

**A vendre** grille, barre jaune et tous les accessoires. Très bas prix. — S'adr. rue de la Paix 109, au sous-sol. 6487

**Occasion** A vendre, faute d'emploi, un bel habit de cérémonie, redingote, taille moyenne, peu usagé, à l'état de neuf. Bas prix. A défaut, on l'échangerait contre un accordéon ou autres objets. 6861. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

**Vache.** A vendre une bonne génisse fraîche, ainsi qu'un beau veau-génisse. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6642

**A vendre** un harnais complet, à l'état de neuf; prix raisonnable. — S'adresser de 11 à 1 h., chez M. A. Cribiez, rue Numa Droz, 111. 6820

**A la même adresse,** une chambre est à louer. 6820

**A vendre** deux bois de lits, avec sommiers, prix très avantageux. Pressant. — S'adresser, rue Léopold-Robert 78, au premier étage. 6830

**A vendre** une poussette en bon état, ainsi qu'un lavabo. Bas prix. — S'adresser rue du Nord 48, au rez-de-chaussée, à droite. 6874

**A vendre** des volets (doublés de fer-pour poulaiier de campagne, ainsi qu'un grand établi pour horloger. — S'adresser rue Léopold Robert 82, au 2me étage. 6405

## Derniers Avis

### Malades

Infirmes, tous ceux qui souffrent de l'une ou de l'autre maladie, recevront gratuitement tout conseil a rés envoie de 20 ots. en timbres poste à l'adresse ci-dessous en ajoutant exactement les détails de la maladie. — LABO-ATOIRES SANITAS OBERWIL (Sâle-Campagne) Case postale 136. (Bl.427g) 6866

**Oignons à planter** On vendra Vendredi, au magasin 2, Rue Numa-Droz, 2 et Samedi, au centre de la Place Neuve. 2000 kil. d'Oignons à planter

Fr. 1.- le litre ou Fr. 18.- la mesure. Un wagons d'oignons de cuisine, depuis 35 c. les 2 litres.

**CUISSES de grenouilles** et grand choix de Légumes frais et Salade. Se recommande, E. BOREL.

**Belle Jeune fille** sérieuse, trouverait bonne place, pour voyager avec un Salon de tir. — Adr. les offres à Mme Spertl, Stadtbachgarten Berne. H 2436 Y 6878

**Bon Démonteur** connaissant à fond les engrenages, ainsi que les finissages pour pièces antres seraient engagés de suite. On sortirait éventuellement travail à domicile. 6883. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL.

**Aux Crétêts** A louer pour le 31 octobre 1916, à l'ouest du Collège, dans maisonnette en construction, rez-de-chaussée de 3 chambres, salle de bains installée, gaz et électricité, jardin potager et belles dépendances. Pignon de 2 chambres, salle de bains installée, gaz et électricité, jardin potager et dépendances. — Pour consulter les plans, s'adresser le soir chez M. Fritz Bauman, rue des Jardinet 27. 6879

**PIANO neuf** Fr. 450.- à vendre de suite. — S'adresser rue du Parc 71, au 3me étage, entre 7 et 8 heures, du soir. 6885

## Fusil de chasse

A vendre un fusil de chasse, à l'état de neuf, sans chien; percussion centrale. 6887. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A vendre superbe** chambre à coucher composée de 2 lits jumeaux complets, armoire à glace biseauté, lavabo chemin de fer avec grande glace biseauté, et table de nuit. En plus, 6882

**Salle à manger** composée d'un buffet de service, d'une table à coulisses et 6 chaises pour la somme de Fr. 280.-. — S'adresser rue Jaquet Droz 12-A, au 3me étage, à droite. 6882

**Roskopf.** On sortirait des remon-tages d'échappements. 13 lignes ancre, sont à sortir. 6905. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

**Demoiselle,** présentant bien, 21 ans, parlant les deux langues, cherche place de suite comme sommière, à La Chaux-de-Fonds ou dans les environs. — Offres par écrit, à Mlle Buchmann, rue de la Paix 5, au 2me étage. 6902

**Décoteur** pour pièces 11 et 13 lignes ancre, est demandé par Fabrique «AUREOLE», rue du Parc 128. 6895

**Aide-technicien.** Jeune horloger-élève de l'Ecole d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds, serait engagé par Fabrique «AUREOLE», rue du Parc 128. 6896

**Jeune fille** honnête, sachant cuire, un peu de couture et tous les travaux d'un ménage soigné, pourrait entrer de suite dans bonne famille. — S'adresser à M. Vichet, rue Numa-Droz 152, au 4me étage, entre midi et 2 heures. 6773

**A la même adresse,** on demande à acheter une petite vitrine en bon état. — Un potager à gaz à trois feux, avec table, est à vendre. 6874

**Apprentie-commis.** Jeune fille pourrait entrer comme apprentie-commis dans un Bureau d'affaires de la ville. Rétribution immédiate. — Ecrire sous chiffres B. P. 6890, au bur. de l'IMPARTIAL. 6890

**Garçon d'office.** On demande, de suite, un garçon d'office. — S'adresser au Buffet de la Gare. 6874

**Remonteurs de finissages** Emboîteurs poseurs de cadrans sont demandés au plus vite. — S'adr. au Comptoir Henri Beaudoin, rue Numa-Droz 133. 6876

**A la même adresse,** on demande un commissionnaire. 6876

**Jeune fille.** On demande une jeune fille pour la cuisine. — S'adresser au Café Mattioni, rue du Parc 88. 6919

**Polisseuse.** On demande bonne ouvrière polisseuse de boîtes or, pour faire des heures. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6903

**Couturière.** Bonne ouvrière ou assujettie pourrait entrer de suite. — S'adresser chez Mme Mayer-Barri, rue du Progrès 9. 6901

**Jeune fille.** On demande jeune fille pour aider au ménage. — S'adresser rue du Premier-Mars 13, au 1er étage. 6888

**Eplatures Junes 31.** — A louer 1er étage, 3 pièces et dépendances, grand jardin potager. Eau et électricité installés. Fr. 27 par mois. — S'adresser à M. A. Girard. 6906

**A remettre** de suite un logement de 3 pièces, dont une pouvant servir de magasin ou bureau. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 15 au 1er étage. 6875

**A.-M. Piaget 21.** A louer pour le 31 juillet 1916, le rez-de-chaussée Est, 3 pièces, cuisine, corridor et dépendances. — S'adresser à l'Etude Jeanneret et Quartier, rue Fritz-Courvoisier 9. 6871

**Chambre.** A louer chambre meublée, à personne travaillant dehors. Electricité. 6910. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

**Chambre.** chambre meublée, bien exposée au soleil. — S'adresser rue Numa-Droz 148, au 4me étage. 6897

**2 chambres** et alcôve éclairées, sont à louer pour le 30 avril, rue Winkelried 85. Lessiverie, cour et jardin; gaz et électricité. Prix très modéré. — S'adresser au 1er étage. 6867

**Chambre** simple et propre, est demandé à louer de suite par demoiselle honnête; si possible indépendante. — Adresser offres écrites, sous initiales A. M. 6881, au bureau de l'IMPARTIAL. 6881

**Piano.** On demande à acheter un bon piano d'occasion. 6908. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Fourneaux.** A vendre 2 fourneaux ronds, catalans modernes, de 2 m. de haut, plus 2 autres en tôle, tous en excellent état. — S'adresser au Bureau du rez-de-chaussée, rue du Parc 44. 6889

**Lapidaire.** A vendre un lapidaire horizontal et une potence, complètement neufs et à moitié prix. — S'adresser au Bureau du rez-de-chaussée, rue du Parc 44. 6888

**Occasion!** A vendre un buffet anti-que (3 corps), 3 layettes, jusqu'à 80 tiroirs, une balance Grabhorn et un potager. — S'adresser rue Jardinière 64, au 1er étage, à droite. 6893

**A vendre** Litres et Bouteilles vides. S'adresser rue du Crêt 16, au 1er étage, le soir après 7 heures. 6898

**A vendre** un magnifique chien, pure race Terre-Neuve. — S'adresser à M. L. Borle, rue de Bel-Air 51. 6907

**Perdu** en passant par la Place-d'Armes, rues de la Côte, du Jura et Gibraltar, une bague-souvenir. Description: anneau or, plaque carrée avec rubis serti et diamants. — La rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 6803

**Perdu** ou remis à faux 1 boîte contenant cinq petites roues de finissages 9 lignes. — Les rapporter au Comptoir Marc Dubois & Co., rue Jacob-Brandt 8. 6723

**Perdu** la nuit de dimanche à lundi, dans les rues de la ville, un pardessus noir, neuf. — Prière de le rapporter contre bonne récompense. S'adr. au bur. de l'IMPARTIAL. 6772

**POMPES FUNÈRES EN CAS DE DÉCÈS** LA S. A. „LE TACHYPHAGE“ s'occupe de toutes les formalités Démarches gratuites pour Inhumations et Incinérations CERCUEILS en tous genres capitonnés prêts et livrés 2201 Fritz-Courvoisier 56 — Numa-Droz 21 4.34 Téléphone 4.90

**Perdu** depuis la rue Léopold-Robert 82 au numéro 101, une boîte or 14 karats, forme carrée, 10 1/2 lignes. La rapporter, contre récompense, au Bureau Lugermann et Morrison, rue Léopold-Robert 82. 6891

**Faire-part deuil.** Imprimerie Courvoisier

*Mon âme s'est attachée à toi pour te suivre, et ta droite me soutient. Psaume LXIII, v. 9*

Monsieur Charles Caussignac et sa fiancée, Mademoiselle Jeanne Wirz, Madame Agnès Bailod-Caussignac et sa fille Marcelle, Mademoiselle Cécile Caussignac et son fiancé, Monsieur Lucien Blum, Monsieur Albert Caussignac et sa fiancée, Mademoiselle Suzanne Benguerel, Messieurs Prosper et Léo Caussignac, Mesdemoiselles Léa et Lucie Caussignac, la famille Jeannot, à Porrentruy, ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère et regrettée mère, belle-mère, grand'mère, sœur, tante et parente.

**Madame Elise CAUSSIGNAC née JEANNOTAT** que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 61me année, après une courte et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 6 avril 1916. L'enterrement, SANS SUITE, aura lieu Samedi 8 courant, à 1 heure après-midi.

Domicile mortuaire: Rue de la Serre 130. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 6873

*Que la fille et fiancée bien-aimée, O, souffrances cruelles, la mort nous a ravit. Mais l'âme est immortelle, dans un monde meilleur. Oh! conservons l'espoir de te revoir. Les souffrances du temps présent ne sont rien, En comparaison de la gloire à venir.*

Monsieur et Madame Charles Ducommun-Ducommun, leurs enfants, son fiancé Monsieur Georges Graber, Monsieur et Madame Gaston Ducommun-Schirmer, Monsieur et Madame Fritz Huguenin-Ducommun, Georges, Jean, Antony, Reine et Fernand, Monsieur Auguste Ducommun, Madame veuve Sylvain Ducommun, Les familles Ducommun, Droz, Frey, Dubois, Robert Ducommun, Von Känel et Dunois, ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur très chère et très regrettée fille, petite-fille, fiancée, sœur et parente.

**Mademoiselle Blanche-Antoinette DUCOMMUN** que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 22me année, après une longue et douloureuse maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 5 Avril 1916. L'ensevelissement, avec suite, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Vendredi 7 courant, à 1 heure de l'après-midi.

Domicile mortuaire: Rue des Sorbiers 13. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

*Repose en paix.*

Monsieur et Madame Arthur Mæder-Jossi et leurs enfants, à Noiraigue, Monsieur et Madame Louis Piquet-Mæler et leur fille, en Amérique, Monsieur et Madame Alfred Mæder-Leschot et leurs enfants, à Bienne.

Madame Veuve Bertha Mæder-Leschot et ses enfants, à Bienne, Monsieur Otto von Känel et ses enfants Mathilde et Yvonne, en Amérique,

Madame Veuve Marie Mæder-Roix et ses enfants, à Saint-Sulpice, Monsieur et Madame Burgi-Renfer, à Saint-Imier, Monsieur et Madame Léon Leschot-Renfer, à Bienne, Monsieur et Madame Fritz Schneider-Renfer, à Bienne, Monsieur et Madame Jean Pellier-Renfer, à Bienne, ainsi que les familles Mæder, Renfer, Burgi, Leschot, Schneider, Pellier et von Känel, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de leur chère mère, grand'mère, sœur et parente

**Madame Elisabeth GRETHER-MÆDER** que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 75me année, après une courte maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 6 avril 1916. L'ensevelissement aura lieu SANS SUITE Samedi 8 courant, à 1 heure de l'après-midi.

Domicile mortuaire: Rue du Stand 6. Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

*Mes souffrances sont passées. Je pars pour un monde meilleur En priant pour votre bonheur. Femme de cœur aux idées larges; Elle ne connut que le devoir. Rendre le bien pour le mal fut toute sa vie. Vers Dieu le Revoir, mère chérie.*

Monsieur César Chopard, Monsieur Aristide Chopard, Mademoiselle Angèle Chopard, Madame et Monsieur Pierre Egger-Chopard, Monsieur et Madame Louis Nicora; leurs enfants, Madame et Monsieur Jules Porret Nicora; leurs enfants, Mesdemoiselles Jeanne Reif et Bluette Porret; ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle et irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et vénérée mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente

**Madame Veuve Emma CHOPARD-NICORA** que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 69me année, après une longue et très pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 6 avril 1916, à 10 heures du matin. L'enterrement, SANS SUITE, aura lieu le samedi 8 courant, à 1 heure de l'après-midi.

Prière de ne pas faire de visites. Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire, rue de la Côte 5.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.